

VERSOIX REGION



N°307

Journal indépendant depuis 1989

Avril 2021

Abonnement de soutien: 30 francs CCP 12-16757-3 Sociétés, clubs et associations : 100 francs



Edito



Belle journée que ce jeudi, car les bonnes nouvelles se multiplient :

Le quai de Versoix va être interdit à la circulation et deviendra une zone piétonne.

Le centre sportif va se voir doté d'une piscine couverte que l'on pourra utiliser toute l'année.

Le sol de la place de Versoix-Centre va être reconstruit afin d'éviter les chutes quand il pleut ou qu'il neige.

Un terrain de skateboard sera aménagé près de la fontaine aux cailloux.

Des installations solaires vont garnir les toits des bâtiments communaux et l'énergie collectée sera utilisée pour chauffer une piscine lacustre à la Bécassine.

Le marché va devenir quasi journalier.

La ville de Versoix fait don de la statue de Berindei à la demande de son auteur à un célèbre musée pour sa salle dédiée au bruit.

Les séances du CM vont être diffusées en direct et un siège réservé au journaliste de notre canard, et le journal « Le Courrier » va à nouveau garnir le présentoir de la Mairie.

Et vous qui pensiez que toutes ces bonnes intentions transformées en réalisations n'étaient que promesses de politiciens !

Bien à vous, les rêveurs, et bienvenue dans ce mois d'avril.

Michel Jaeggli

PUBLICITE

PUBLICITE

BORRELLO
CHAUFFAGE & SANITAIRE

DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT. APPELÉZ-NOUS !

VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE DANS LA RÉGION

Désembouage
Nettoyage des tuyauteries de chauffage au sol et radiateur

Avenue de Choiseul 23 • Case postale 231 • 1290 Versoix • +41 (0)22 731 80 37 • info@borrello.ch
www.borrello.ch

ATELIER OSN
ORAZIO SPURI NISI

Une architecture respectant le bien-être de l'habitant et de l'environnement.

OSN

21, avenue Choiseul - 1290 Versoix
Téléphone : +41 22 779.29.88 - Portable : +41 79 206.70.31
E-mail : orazio@spuri-nisi.com - Site internet: www.spuri-nisi-architecte.ch

OMBRALIS
STORES & VITRERIE

Dépannage
Installation
Motorisation

022 755 12 55
www.ombralis.ch

Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix



ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX PICOT & ASSOCIÉS

L'Etude Picot & Associés – seule Etude d'avocats implantée dans la région – vous accueille dans ses locaux sis à Versoix, au 100 route de Suisse, pour vous assister dans divers domaines du droit.

Bénéficiant d'une longue et solide expérience, l'Etude représente, en particulier, la clientèle suisse et internationale devant les autorités judiciaires (pénales, civiles et administratives).

En plus des services adressés aux personnes privées, les avocats de l'Etude conseillent également les entreprises (artisans, PME et multinationales) pour tous les volets inhérents à leur activité commerciale.



Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail
Droit du divorce
Droit des assurances sociales et privées
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière
Droit des contrats - Droit commercial

3S TECHNIC IP

3S TECHNIC

PARTICULIERS | ENTREPRISES
EQUIPEMENTS & SERVICES

TELEPHONIE IP | ALARMES IP
RESEAU | VIDEO SURVEILLANCE

VOTRE PARTENAIRE LOCAL
SWISSCOM & CERTAS

WWW.3S-TECHNIC.CH
022 950 4000

Abo.mensuel paroisse

Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.

Abonnement annuel : CHF 40.-
Abonnement soutien : CHF 50.-

CCP Versoix 14-551752-9
CCP Bellevue 12-13096-1
CCP Collex 12-7286-1
CCP Pregny 12-7286-1

Secrétariat du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022/755 12 44
E-mail : versoix@cath.ge.ch
Site internet http://www.cath-ge.ch/jura

A vendre

J'achète collection de timbres anciens pièces de monnaie, vieux jouets et tableaux.

078 801 76 37
Federico: 079 157 61 78

Apparence coiffure

Apparence Coiffure
Maîtrise fédérale

Coiffure 022 755 48 41

23, Av. Adrien-Lachenal - Versoix
www.apparencecoiffure.ch

WWW.LABAMBOUSIERE.CH

NOUVEAU A VERSOIX!

ATELIERS NATURE DU MERCREDI

PROMENADE OBSERVATION
PARCOURS MOTEUR EXPLORATION HISTOIRES JEU LIBRE

ENFANTS DE 4-8 ANS

Avocats

Permanence d'Avocats de Versoix
Consultations dans tous domaines juridiques

Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h

CHF 45.- la consultation

5, ch. Versoix-la-ville-1290 Versoix
022 779 25 86

Avocats

ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX
PICOT & ASSOCIES

Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail
Droit du divorce
Droit des assurances sociales et privées
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière

100, rte de Suisse à Versoix
022 318 56 56 - www.picot-avocats.ch

Droit des contrats - Droit commercial

Cabinet hygiéniste dentaire

ESPACE SANTÉ
Nathalie Lutzelschwab
Hygiéniste dentaire diplômée ES
10 ans d'expérience à Versoix et 18 ans à Bernex en pratique privée

Reçoit sur rendez-vous
Tél. 022 959 70 70
n.lutzelschwab@espace-sante-bellevue.ch

Parking gratuit - Accès mobilité réduite

Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue
www.espace-sante-bellevue.ch

Canalisation

SOS
CANALISATION/SANITAIRE

Nettoyage de vos canalisations
Débouchage Curage des canalisations
Contrôle et inspection de vos canalisations avec caméra
Entretiens de vos canalisations

OFFRE SPECIAL Pour seulement 590.-

Tél. 022 950 02 07 / 078 612 52 53
Route de Suisse 46 - 1290 Versoix www.sos-sc.ch

Centre médical et dentaire

Pure Clinic
INSTITUTIONS DE SANTÉ

Votre pool de compétences en médecine humaine & médecine dentaire à Versoix

Urgences 6j/7
0800 800 750

Grand-Montfleury 54 - 1290 Versoix
www.pureclinic.ch

Coiffure et Esthétique

Jean-Louis David
Coiffure et Esthétique

lundi au jeudi 9h - 18h
vendredi 9h - 19h
samedi 9h - 15h

Rampe de la Gare à Versoix
022 755 11 41
www.jeanlouisdavid.com

Danse

dance
école de danse & galerie

Ballet classique
Initiation des 3 ans

Direction artistique
Prina Duzsch | 19, route de Suisse | 1290 Versoix / Genève
Tél : +41 79 236 2435 | dancess.prima@gmail.com
www.danceart7.com

Dépôt-Vente: Elle et Lui

LA DEGRIFF
RETOUCHES COUTURE

2, rampe de la Gare - Versoix
079 329 99 39

Ecole de Musique

ASSOCIATION
Croc'Notes
ECOLE DE MUSIQUE

Piano, harpe, flûte à bec, violon, violoncelle, guitare, percussions
chant et initiation musicale

Rue des Moulins 23 - 1290 Versoix
www.ecole-musique-croqnotes.ch
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

Ecole de Musique

MUSIQUE MUNICIPALE DE VERSOIX

Ecole de musique
Pré-solfège dès 6 ans,
solfège dès 7 ans, cours adultes

Trompette, trombone, cor, baryton
saxophone, clarinette, percussions,
basson, haut-bois, flûte traversière

40, ch. Ami-Argand 1290 Versoix
www.mmv.ch/emv@mmv.ch
tél: 076 574 58 76 / 079 690 24 77

Ecole de Musique

CLARINETTE, FLÛTE À BEC
FLÛTE TRAVERSIÈRE, GUITARE, PIANO
SAXOPHONE, VIOLON, VIOLONCELLE

formation et initiation musicale
éveil musical (cours parent-enfant)

Route de Sauvigny 2, 1290 Versoix
022 329 67 22
administration@conservatoirepopulaire.ch
CONSERVAIREPOPULAIRE.CH

Esthétique

Institut de beauté
PRIVILEGE
soins corps et visage

Soins du visage
Maquillage permanent
Soins des pieds et des mains
Épilation électrique et à la cire

Dominique Gindre 11 ch de la Pie
022 300 47 85 1292 Chambésy

Fiduciaire

Créer ou développer votre entreprise, fiscalité, domiciliation, déclaration fiscale, faites appel à des professionnels. Depuis plus de 30 ans à Versoix. Entretien conseils offert.

S F S www.sofidad.com
022 755 62 22

Fleuriste

GATILA Fleurs

compositions florales
décorations végétales
abonnements / événements
cours d'art floral

www.gatila-fleurs.ch
Rampe de la gare 3
022 547 40 42

Gymnastique

FSGV FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
SECTION DE VERSOIX

filles, garçons dès 3 ans
adolescents et adultes:

Gymnastique, athlétisme, volley-ball

www.fsg-versoix.ch

Gym Parents-Enfants

Vous désirez:
Rencontrer d'autres parents et enfants dans une ambiance conviviale

Profiter de participer aux diverses manifestations de l'AGG
Notre programme est varié (nous essayons de donner des leçons à l'extérieur, parcours Vita, piste finlandaise, ...)

GYM PARENTS-ENFANTS (2 ½ à 4 ans)
Mardi 17h30 - 18h30

Comment s'inscrire ou avoir des renseignements:
Christiane Forel : 079 336 31 14
christiane.forel@agg.ch

Horloges - Réparations

HENRY MAYSTRE - HORLOGER

022 329 23 82
9, Rue de la Puizerande
info@heurevive.ch

Infirmière indépendante

Entreprise privée de soins infirmiers à domicile

Cynthia MARTELLY
secteur Versoix et périphéries

076 514 57 75
cynthia.martelly@gmail.com

Massages

NOUVELLE ADRESSE
Louise STORIONE
Equilibre et Bien-Etre

Massages
- classique
- intuitif
- bien-être
- métamorphique
- réflexologie plantaire
- Aromatouch

Tél: 079 687 34 35
Chemin Ami-Argand 3 - 1290 Versoix

Meubles Kranck

RESTAURATION DE MEUBLES

Atelier d'ébénisterie

Dressings sur mesures
Devis gratuit

MEUBLES KRANCK

55 rte des Fayards 1239 Collex-Bossy
022 774 18 19 / info@meubleskranck.ch

Multi Services

Déménagements, Transports
Débaras, Nettoyages

vivar

Livraison de vos achats en magasin (Ikea, Conforma)
Peinture après déménagement
Service de débaras et de déchèterie
Nettoyage de fin de bail

Camion 23 m3 Devis gratuit
076 6938794 / www.vivar.ch

Paysagiste-Jardinier

JARDIN EXPRESS
JARDINIER-PAYSAGISTE

H. FATON

Rte de St-Cergue 9
1295 Mies
078 895 67 87
022 950 02 04
www.jardinexpress.ch
jardinexpress@hotmail.ch

Entretiens-Plantations
Taille-Élagage / Abatage
Nettoyage Piscine
Dallage-Clôture
Gazon

Avec un prix tout en souplesse 45 CHF de l'heure

Pharmacie

Vos Pharmacies à Versoix

Montfleury 022 755 55 49
Versoix 022 755 10 00
Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30
Colombières 022 755 12 87

Livraisons à domicile rapides et gratuites
www.versoix-pharmacies.ch

Rénovation

W AGROTHERM

SANITAIRE CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
EXPO CUISINES BAINS
RENOVATION

022 950 02 02 www.agrotherm.ch
Route de Suisse 46 1290 Versoix

**Sanitaire / Ferblanterie
Couverture / Charpente**

ERIC PORTIER SA

Ferblanterie • Charpente • Couverture • Installations sanitaires • Dépannage

Transformation - Rénovation
Entretien - Dépannage

De la conception à la réalisation, nous trouverons avec vous les solutions qui vous correspondent

1290 Versoix / 022 788 09 90
eric-portier@eric-portier.ch
www.eric-portier.ch

Santé Globale

VENTOUSES
MASSAGE LOMI LOMI
MASSAGE PROFOND DE LA TÊTE
MASSAGE CIRCULATOIRE DES JAMBES

REFLEXOLOGIE - REIKI
FLEURS DE BACH - NUTRITION
COURS DO-IN MENSUEL le vendredi

Mariette Streit / 079 579 54 58

Stores, Vitrierie

Vitrierie de Versoix
Votre partenaire depuis 25ans

VITRERIE - STORES
MOTORISATION
DECORATION D'INTERIEUR
RIDEAUX - VOILETS
MOUSTIQUAIRES - VELUX

Rte de Suisse 36 - 1290 Versoix
022 755 32 88

Stores, Vitrierie

OMBRALIS
STORES & VITRERIE

Dépannage - installation - motorisation

022 755 12 55
www.ombralis.ch
Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

Taxi

Versoix TAXI Services

079/22 44 55 4

Too Blu

WWW.ACHATDOR.CH

N°1 DE L'ACHAT CASH
Nous achetons cash au cours du jour!

Tout or et argent pour la fonte.
Tous bijoux or et argent.
Toutes montres de marque.
Tous diamants montés et non montés.
Tous couverts et vaisselle en argent.
Toutes médailles et monnaies or ou argent.

Rte de Lausanne 337 - BELLEVUE

**Edition :**

Versoix Région
Case postale 515 / 1290 Versoix
info@versoix-region.ch
CCP : 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

Site :

www.versoix-region.ch

Tirage : 12500 exemplaires

(distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).

Impression :

PCL PCL Presses Centrales SA

Rédacteur responsable :

Michel JAEGGLE
Tél : 022 755 26 17
info@versoix-region.ch

Mise en page :

Nathalie TAMONE
Pour la Une :
Notre dessinateur Berset

Publicité :

Nathalie TAMONE
Tél : 022 779 06 14
pub@versoix-region.ch

Réponse au concours 306

Bravo à tous nos lecteurs et lectrices qui ont répondu à notre concours.

Il s'agissait de reconnaître

Patricia Crosier

Et c'est

Aissa Ndiaye
de Versoix

que le sort a désigné comme gagnante de notre jeu.

Elle recevra les 50 frs de notre concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix-Région.



Chasse aux oeufs pour ne pas être chocolat



Le Rado et Colore ta Ville organisent une chasse aux oeufs en carton, joliment colorés par des mains agiles et enthousiastes durant le mois de mars. Ils ont

été cachés un peu partout dans la ville. Il faut donc se promener en regardant attentivement dans tous les recoins.

Ces oeufs, nichés dans le décor urbain, ne doivent pas être touchés.

Seulement admirés et photographiés !

Sur leur coquetier, il y a des charades ou autres rébus à découvrir pour agrémente l'activité.

Il faut encore savoir qu'ils sont relativement grands, puisqu'ils ont été dessinés sur du papier A3. Donc, inutile de prendre une loupe pour les trouver, de bons yeux et de l'imagination suffisent.

Jusqu'au 12 avril, chacun est invité à les chercher et en photographier le plus possible.

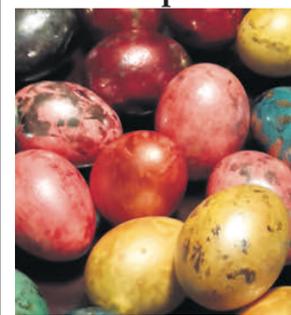
Pour recevoir du chocolat, il faut passer au Rado le mardi 13 ou le jeudi 15 avril de 16h30 à 18h30



avec au moins quatre photos d'oeufs.

Bonne chance !

Anne-Lise Berger Basset



Jetons de présence et indemnité « informatique » : ...



... que touchent nos élu-e-s ?

Lors de la séance de mars 2021 du Conseil municipal versoisien, les élus ont unanimement accepté de changer une pratique de dédommagement les concernant, suite à une demande émise par l'OCAS (Office cantonal des assurances sociales).

L'indemnité informatique est remplacée par un jeton forfaitaire. Mais que sont donc que ces indemnités et ces jetons? Pour y voir plus clair, Versoix Région a sorti sa fidèle loupe !

Tout travail mérite salaire

Élus du peuple, nos députés du municipal reçoivent bien plus que le prestige de représenter les habitant-e-s de Versoix : ils travaillent tout au long de l'année : commissions, séances plénières, événements divers, etc.

Si la politique n'est toujours pas un métier à part entière dans notre pays (sauf illustres exceptions), nos institutions considèrent cependant que les heures investies dans le cadre de leur mandat mérite une forme de salaire.

Pour les membres du Conseil municipal, un document officiel détaille que les élus perçoivent « un jeton de présence d'un montant de 120 CHF pour les séances de commission, du Conseil municipal, et du Bureau » de ce dernier, peu importe leur durée. Selon nos observations sur les 5 dernières années, les séances plénières du Conseil municipal durent environ 2h15. Approximativement, cela représente un taux horaire approchant les 54 CHF de l'heure. Notons que ce calcul n'incorpore pas le temps de préparation ultérieur aux commissions, mais préalable à la plénière, puisque les élus n'assistent pas tous aux mêmes commissions.

Au delà de ce jeton de présence standard, d'autres sont prévus : les président-e-s de commissions se voient octroyer « un demi-jeton de présence supplémentaire pour chaque séance qu'ils président » (leur traitement s'élève donc à 180 CHF la séance présidée). Quant au président du Conseil municipal, il reçoit un jeton de présence forfaitaire – un montant versé une seule fois au titre de son année de présidence – de 1'800 CHF. Absent de ce document, un autre aspect est à prendre en compte : le fait que certain-e-s élu-e-s peuvent siéger au conseil d'une fondation communale, si leur parti a choisi de les y appointer. Ce portefeuille vient également avec une forme de jeton de présence.

Financement indirect des partis

Les jetons de présence vont-ils tous directement aux élu-e-s ? Pas complètement ! Le président du Conseil municipal, Yves Richard (Verts), nous explique que « sur ce montant, le membre du Conseil municipal reverse une part à son parti politique dont il assure ainsi une part du financement destiné à l'action politique, notamment pour les campagnes de votation ou électorales. Cette part n'est pas la même pour tous les partis, ce sont des règles internes qui fixent les pourcentages de rétrocession ». Chaque parti voit midi à sa porte et demande un partage potentiellement différent des autres.

En termes plus techniques, il s'agit ici d'un financement indirect aux partis politiques. Au lieu que l'Etat subventionne intégralement ou partiellement les partis (comme c'est le cas en France, selon leurs résultats électoraux), ce sont les élus qui choisissent de dériver une partie du revenu lié à leur mandat vers le parti dont ils portent l'étiquette. Cette pratique est également courante au niveau des cantons ainsi que pour les élus fédéraux siégeant à Berne.

Sur l'indemnité informatique, l'OCAS tique: on vous explique

Après une inspection intervenue à l'été 2020, l'OCAS a trouvé à redire à l'indemnité dite « informatique », constatant que cette indemnité devait faire l'objet de charges sociales. Selon le bureau du Conseil municipal, l'OCAS n'a pas demandé à la commune de Versoix de rattraper des charges manquées, mais simplement de corriger son système pour 2021. Ce changement a été fait sans opposition, abstention ou débat en plénière dès la première séance de l'année. Autrement dit : Versoix a obtempéré

immédiatement, et sans faire d'histoires.

Contacté par nos soins, le président du Conseil municipal explique que l'indemnité informatique remonte à 2006, et a été une pratique courante jusqu'en 2020. « Dès 2005, Versoix s'est rapprochée de la plateforme informatique du SIAG, le service informatique de l'Association des Communes Genevoises, plateforme baptisée CMNet, afin de faire porter la charge des impressions aux membres du CM », au lieu de transmettre la documentation par courrier comme c'était préalablement le cas.

Suite à cette informatisation de la transmission de documents et d'informations, « la question s'est alors posée de savoir s'il fallait équiper chacun-e d'un ordinateur (comme c'est le cas par exemple au Grand Conseil). Mais plusieurs étaient déjà équipés, et il n'y avait pas d'unicité dans l'équipement : une partie travaillait avec des appareils Apple-Macintosh, et l'autre avec appareils PC-Windows ».

La solution trouvée, rapporte M. Richard, a été « d'octroyer à chacun-e un montant fixe de 1'000 CHF par an pour couvrir ses frais d'équipement ou de rééquipement, d'imprimante et de consommables (cartouches, papier, etc.) ». Libre à chaque élu-e d'axer ce poste de dépense comme il le souhaitait : Mac, ou PC ; ordinateur à la maison et impression des documents, ou ordinateur portable et utilisation des documents directement sur l'écran de la machine. Il est à noter que sur ce montant de 1'000 CHF par an, l'élu-e récipiendaire « ne devait pas en rétrocéder une part à son parti ».

Pour Yves Richard, ce système a fait ses preuves et est resté pertinent jusqu'aux remontrances de l'OCAS : il « a fonctionné sans difficulté majeure, mais les techniques ont évolué, ainsi que la durée de vie des

matériels. La plateforme CMNet a montré ses limites, et Versoix a transféré sa documentation sur l'actuel site internet Versoix.ch avec une rubrique « extranet » dédiée. De plus, les réseaux wi-fi se sont développés et les équipements aussi : des appareils de bureau, majoritaires en 2006, on est passés aux laptops, aux tablettes et aux smartphones. Le confort s'est amélioré, mais l'obsolescence des machines est devenue plus rapide... Le besoin de se rééquiper et de gérer les consommables est donc resté, ainsi que l'indemnité informatique de chaque membre du CM ».

Du pareil au même, ou presque

Suite à une conversation avec le Conseil administratif et l'administration de la commune, M. Richard a été informé de la nécessité de changer ce mode de compensation suite au contrôle de l'OCAS. Après s'être concerté avec les président-e-s de partis à Versoix, le bureau qu'il préside a accouché de la solution unanimement approuvée en séance plénière de mars 2021: « un jeton forfaitaire de 500 CHF par semestre, attribué après la première séance plénière, et ce dès le 1er janvier 2021 ». Un gage de la popularité de l'indemnité informatique : condamnée à disparaître, la voilà réincarnée en double jeton !

Oui, ce changement est tout sauf révolutionnaire, mais il aura malgré tout été un solide point de départ pour faire la lumière sur le fonctionnement de ces jetons et autres dédommagements. Une occasion idéale pour rappeler que nos élu-e-s font partie d'un groupe très restreint à pouvoir décider du montant de leurs propres revenus et dédommagements ; du moins, d'une partie d'entre eux. Une position fort enviable, de ce point de vue tout de moins.

Texte et photo : Yann Rieder

LES NUMEROS UTILES

Pharmacie de garde dimanche et jours fériés
Pharmacie de Versoix
1 ch Ancien Péage
de 9h30 à 12h30
(entrée sur la terrasse coté Genève)

Mairie 022 775 66 00
Centre d'action sociale 022 420 48 00
Bibliothèque 022 775 66 80
Ludothèque 079 509 29 73
RADO 022 755 47 11
Repas à domicile 022 420 23 00
Transports YERLY 079 224 45 54
Chauffeurs bénévoles 022 755 34 64



POMPIERS



POLICE



AMBULANCE



TOXIQUE



URGENCE INTERNATIONALE

PUBLICITE

Groupe Médical de Versoix

Urgences sur rendez-vous:

Lundi au vendredi de 8h à 19h
Samedi 9h à 13h

022 775 16 16

NOUS ACHETONS
IMMEUBLES, TERRAINS,
VILLAS, APPARTEMENTS.

ESTIMATIONS, PROMOTIONS
ACHATS, VENTES, IMMOBILIER,
RENOVATION

ALPINA SWISS IMMOBILIER S.A.
ROUTE DE SUISSE 46 1290 VERSOIX T. 022 950 02 05 www.alpina-sa.ch

PUBLICITE

Vous avez payé votre cotisation !

MERCI

Mais peut-être avez-vous oublié le numéro de notre compte postal ou notre IBAN !

Alors les voici :
CCP 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

Côté protestant

Paroisse protestante de Versoix – 7, route de Sauvigny – Versoix

Tél. 022 755 27 57 – fax 022 755 27 55 - versoix@protestant.ch - versoix.epg.ch -

Pasteur : Bruno Gérard

Ouverture du secrétariat : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30



Bienvenue à toutes et tous !!!

CULTES Avril 2021 Dimanche à 10h	VERSOIX	GENTHOD	CRÈTS	PETIT-SACONNEX
Lundi au jeudi 29 mars-1 ^{er} avril Semaine Sainte	>>		18h30-19h Recueils de la Semaine Sainte	<<
Vendredi 2 avril Vendredi Saint	Bruno Gérard	Culte liturgique Andreas Fuog		Irène Monnet & Jean-Daniel Schneeberger
Samedi 3 avril Nuit de Pâques	>>		19h Nuit de Pâques avec les familles Andreas Fuog	<<
4 avril Pâques	Bruno Gérard Baptême Ecole du dimanche	Andreas Fuog		Irène Monnet & Lorraine d'Andran
11 avril Vacances scolaires	Bruno Gérard Ecole du dimanche	<<	>>	Irène Monnet
18 avril	Culte Familles Eva Di Fortunato		Andreas Fuog	Jean-Daniel Schneeberger
Samedi 24 avril			18h Equipe laïque	
25 avril	Lorraine D'Andran Ecole du dimanche	Jean-Marie van Trappen		Irène Monnet

Les cultes sont soumis aux mesures de protection en vigueur

Joyeuses fêtes de Pâques !!!

Côté catholique

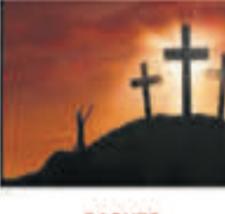
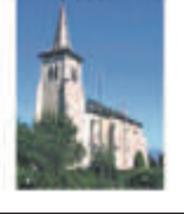
UNITE PASTORALE JURA

EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GENEVE

Secrétariat: Ch. Vandelle 16 à Versoix

Tél: 022 755 12 44 / versoix@cath-ge.ch / www.upjura.ch

Messes dominicales : samedi soir 18h30 et dimanches à 10h30 sur inscription auprès du secrétariat du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30

Eglise St Loup Versoix 	Jeudi 1 ^{er} avril 2021 à 20h00 Messe de la Sainte Cène Vendredi 2 avril à 9h00 Office des Laudes Vendredi 2 avril 9h30-10h30 Confessions Samedi 3 avril à 9h00 Office des Laudes Samedi 3 avril 9h30-10h30 Confessions Samedi 3 avril 2021 à 20h00 Vigile Pascale Dimanche 4 avril 2021 à 8h30 Messe de Pâques Dimanche 4 avril 2021 à 10h30 Messe de Pâques Dimanche 11 avril 2021 Messe de la Divine Miséricorde Mercredi 14 avril 8h30 Récitation Chapelet Divine Miséricorde Dimanche 18 avril 2021 Messe Dimanche 25 avril 2021 Messe	Eglise St Loup Jeudi 1 ^{er} avril 2021 à 20h00 Messe de la Sainte Cène 
Eglise Ste Pétronille Pregny 	Vendredi 2 avril 2021 à 15h00 Célébration de la Passion Jeudi 15 avril à 18h45 Récitation Chapelet de la Divine Miséricorde Samedi 24 avril 2021 à 18h30 Messe	Eglise Ste Pétronille Vendredi 2 avril à 15h00 Célébration de la Passion 
Eglise Ste Rita Bellevue 	Vendredi 16 avril à 8h30 Récitation Chapelet de la Divine Miséricorde Samedi 10 avril 2021 à 18h30 Messe	PAQUES Eglise St Loup à Versoix Messes à 8h30 et 10h30 
Eglise St Clément Collex 	Mardi 13 avril à 8h30 Récitation Chapelet de la Divine Miséricorde Samedi 17 avril 2021 à 18h30 Messe	Dimanche 11 avril 2021 à 10h30 Eglise St Loup Messe de la Divine Miséricorde 

Côté évangélique

Site: <https://versoix.egliselibre.ch>Mail: versoix@eelg.chÉglise Évangélique
Libre de Genève

Paroisse de Versoix

1 Je lève mes yeux vers les montagnes :
d'où me viendra le secours ?2 Le secours me vient de l'Éternel, qui a
fait le ciel et la terre.

Psaumes 121.1-2

Dans ce monde qui va si vite, où l'on se
déplace tout le temps, soit pour le travail,
les courses, les loisirs, quel contraste avec
les montagnes immobiles et imposantes !L'auteur de ce psaume nous invite à lever
les yeux vers elles quand la question du
secours s'impose à nous.Elles représentent la solidité par opposition
à notre fragilité, à nos angoisses, en
cette période où même notre liberté de
mouvement et d'action est limitée par la
pandémie envahissant nos vies !La foi en l'Éternel, le Créateur, est un
point d'appui précieux pour avancer,
confiants que, du début jusqu'à la fin, Il
nous accompagne dans les turbulences
comme dans nos solitudes, dans nos
questionnements et nos besoins essentiels.Que cette espérance nous soutienne et
nous pousse à réconforter et soutenir
aussi ceux, qui autour de nous, ont besoin
d'aide concrète, de solidarité et d'amitié
partagée !3 Qu'il ne permette pas à ton pied de
trébucher, qu'il ne sommeille pas, celui qui
te garde !4 Non, il ne sommeille pas, il ne dort pas,
celui qui garde Israël.5 L'Éternel est celui qui te garde, l'Éternel
est ton ombre protectrice, il se tient à ta
droite.6 Pendant le jour le soleil ne te fera pas de
mal, ni la lune pendant la nuit.7 L'Éternel te gardera de tout mal, il
gardera ta vie.8 L'Éternel gardera ton départ et ton
arrivée dès maintenant et pour toujours.

Psaumes 121.3-8

Marie-Laurence Berkhovits

Programme
de l'église :Les cultes dans notre salle
sont diffusés en direct sur
notre site[https://versoix.
egliselibre.ch/](https://versoix.egliselibre.ch/)tous les dimanches
à 10h.

Mobilisation citoyenne gagnante



Depuis des mois, les volets de la villa sur rez, sise sur la parcelle 4970 au chemin Maurice Ravel sont clos. Et pour cause ! Elle doit être démolie pour laisser place à quatre nouvelles maisons de deux étages chacune.

Le moratoire cantonal sur la densification de la zone villa de novembre 2019 n'a pas réussi à stopper le cours des choses puisque l'autorisation de construire est malgré tout délivrée en février 2020.

Seulement voilà... les propriétaires voisins, en examinant le dossier, se rendent compte que la surface autorisée (par l'article 3 al.3 RCI) pour les constructions dites de peu d'importance (garages, local poubelles, etc.) est dépassée.

Ils comprennent également que la servitude croisée de 1957, qui autorise un 2e étage à condition qu'il soit sous comble habitable et avec une volumétrie restreinte, n'est pas respectée puisque les futures constructions

sont prévues sur deux étages complets.

Ces citoyen-ne-s sont très surpris de constater que l'autorisation est délivrée par les Autorités cantonales, avec l'aval de la Commune, malgré les points mentionnés ci-dessus. Ils décident donc de prendre et payer ensemble un avocat afin de déposer un recours auprès du Tribunal administratif de première instance.

La bonne nouvelle arrive juste avant Noël 2020 : le 21 décembre 2020, ledit Tribunal déclare le recours du voisinage recevable et le valide. Ni la propriétaire de la parcelle, ni les Autorités ne contestent cette décision de justice. L'autorisation de construire est donc bel et bien annulée.

Le voisinage est soulagé d'avoir pu, cette fois-ci, limiter les dégâts et préserver arbres, arbustes, herbe et parterres de fleurs. Il garde toutefois en travers de la gorge le fait d'avoir dû déboursier une somme conséquente pour rémunérer un avocat parce que les Autorités, rémunérées par leurs impôts, ont délivré une autorisation qui aurait dû être refusée.

Il se demande aussi si, à chaque vente de propriété, on va tenter de bétonner un maximum ce

qui reste de nature dans les quartiers de villas, en se disant que la défense de la biodiversité, c'est le problème « des autres ».

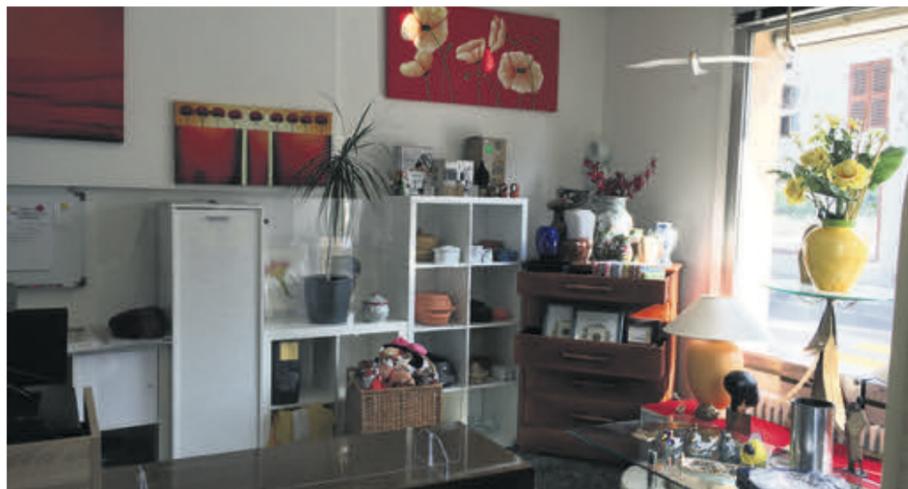
Il espère enfin que les Autorités versoisennes sauront mettre à profit les changements législatifs intervenus en novembre 2020. En effet, les Communes ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour revoir leur plan directeur communal; celui-ci devra définir, en zone 5, les zones ordinaires (densification maximum 0.3) et les zones à densification accrue (densification maximum 0.48 voire 0.60 pour les parcelles de plus de 5'000 m2). Dans l'intervalle, toute demande d'autorisation de construire avec une densification supérieure à 0.3 devra obtenir un préavis positif obligatoire de la Commune.

Les riverains du chemin Maurice Ravel comptent bien s'entretenir avec le Conseil administratif afin de préserver le caractère actuel de leur quartier.

Francine Koch



L'ancienne épicerie Buffat reprend vie



Depuis le lundi 1er mars, une nouvelle boutique de seconde-main Caritas s'est installée au bord de la route Suisse dans l'ancienne épicerie Buffat.

Pour les trois prochaines années, l'enseigne remplace la maison de projets mise en place par la Commune durant les travaux de la route Suisse.

Vaisselle, décoration, petit mobilier, vêtements, etc. Ce sont les objets à chiner dans la boutique Caritas, installée au bord de la route Suisse, qui a ouvert ses portes le 1er mars. En plus d'acheter, il est possible de venir y déposer directement les

choses peu encombrantes dont on aimerait se débarrasser.

Caritas s'est installé dans l'ancienne épicerie Buffat en collaboration avec la ville de Versoix. Des initiatives communes entre l'association et la ville pourraient voir le jour par le futur, notamment concernant un projet de réinsertion professionnelle ou un atelier de réparation en plus de la simple boutique.

Pour l'instant, la brocante n'est installée que de manière éphémère. Le bâtiment, propriété de la commune, devrait laisser place à une nouvelle structure alliant surfaces commerciales et bureaux. Le début des travaux

est prévu dans trois ans.

Pour Gilles Chapatte, instigateur du projet auprès de la commune, il n'y a aucun doute sur le fait que la brocante Caritas est appelée à rester, même après la destruction de l'arcade actuelle. « Versoix est une ville et cela fait partie de l'offre d'une ville de proposer une brocante. C'est un pôle d'attraction qui permet aux gens de faire un maximum de choses à Versoix » revendique l'élu PDC.

L'offre commerciale à Versoix continue de grandir petit à petit, pas seulement avec les grandes enseignes, mais aussi avec des petits commerces.

Valentine Curvoira

Courriers de lectrices et de lecteurs

La poste ... aïe, aïe, aïe ... !

Furax. Je suis absolument furax. La Poste m'envoie une lettre me demandant, sans ironie, si mon « vœu le plus cher » ne serait pas de pouvoir tester de nouveaux produits « tranquillement, à la maison », et me propose d'en déposer « d'authentiques échantillons fort attrayants » dans ma boîte à lettres.

Que ma boîte à lettres porte le message « Pas de publicité » ne vous décourage évidemment pas. Loin de là : d'abord vous ne respectez pas mon souhait, en me laissant de la publicité de La Poste même, puis de surcroît vous m'encouragez à enlever mon message afin de pouvoir recevoir ces fameux échantillons!

Qu'est-ce que vous imaginez, chez « PromoPost » ? Qu'une telle proposition me fera changer

d'avis et du coup accepter un tas de produits bidon ? C'est une insulte.

N'avez-vous pas honte ? Beaucoup de Suisses essayent consciencieusement de réduire leurs déchets, voire de diminuer leur consommation en général. J'en fais partie. N'importe, vous persistez à promouvoir la surproduction, nourrie d'une industrie publicitaire à milliards, qui nous a amenés dans la situation catastrophique dans laquelle l'humanité se trouve.

Regardez les glaciers suisses, Messieurs, Mesdames, comment ils fondent ! Réveillez-vous ! Nous sommes au 21ème siècle. Les Trente Désastreuses sont révolues et nous voulons avancer ! Et voilà que vous m'envoyez un autocollant montrant une gueule béante d'hippopotame

qui crie « Nourrissez-moi avec de la publicité ! » Je crois rêver.

Pour moi, c'est encore un signe du déclin d'un jadis adéquat service public qui s'immole année après année sur l'autel du profit, du capitalisme sans bornes et de la surconsommation. Ceci est vraiment la limite, un excès que je ne tolère pas. Je vais fermer mes comptes chez vous.

Je suis petit, je le sais bien, et vous ne remarquerez rien. Vous profiterez pour des millions de toute manière de cette campagne immorale, en vous faisant payer par les sociétés qui dépendent de cette machine publicitaire. Tant pis. Peut-être puis-je vous blesser dans votre réputation. Adieu.

Nigel Lindup

Votre travail de journaliste lors des séances du CM

Bonjour Yann,
Cher Journal,

C'est avec stupéfaction que j'apprends les embuches posées par le Bureau du Conseil municipal pour effectuer votre travail de journaliste.

Aucun argument valable, ni mesure adaptée pour permettre une diffusion des séances par un média accessible à tous... c'est choquant et en tant qu'habitante de Versoix, je trouve inadmissible que mes impôts ne permettent pas de trouver une solution à cette situation.

De nos jours, il n'y a pas besoin de faire une étude ou de mettre un groupe de travail en place, ni de dépenser un budget énorme pour permettre la diffusion des séances.

S'il n'y a pas de place dans la salle (vraiment?), une session par Zoom ou par Teams est si facile à implémenter. Je ne pense pas que vous ayez besoin de supports « TSRAux » pour pouvoir bien faire votre travail, ni que vous l'exigiez.

De plus, je suis choquée que vous ne puissiez pas enregistrer les séances afin de pouvoir les retranscrire ensuite fidèlement.

N'est-il pas possible de vous faire signer un engagement à ce que vous détruissiez vos enregistrements une fois utilisés, s'il s'agit de protection des données?

Je vous soutiens entièrement dans votre démarche d'accès aux décisions prises par nos autorités, d'autant plus en cette période où la proximité avec nos

édiles est si difficile et souhaitée. J'espère que la Commune et plus particulièrement Monsieur Lambert, Madame de Terwange, Messieurs Richard et Marquis qui nous liront peut-être en copie, sauront trouver une solution simple, rapide et efficace pour nous permettre de lire très bientôt vos bons comptes rendus dans notre journal.

Et je profite de ce message pour exprimer ma surprise sur le fait que nos élus siégeant au Conseil municipal ne semblent pas sensibilisés à votre problématique, qui est aussi celle de tous les habitants de la Commune.

Bonne continuation et au plaisir de vous lire,
Cordialement,

Isabelle Stuchi

Dame belette



Au commissariat de police
On lui avança quelques sous
Qu'elle cacha sous sa pelisse
Pour éviter un autre coup.

Dame belette un beau matin
Trottinant pour faire ses courses
A l'entrée du magasin
S'est fait voler sa pleine bourse.

Mais en rentrant au domicile
En se désinfectant les mains,
Attriée par un reptile,
Elle chuta sous un coussin.

Elle avait pris tout son argent
Pour acheter la nourriture
A destiner à ses enfants
Et du poisson pour la friture.

Et en tombant elle perdit
Son équilibre et la mémoire
Ne trouvant plus qui a écrit
Cette historiette dérisoire.

Jean-Maurice Bloch

Le long du canal, quelle jolie balade !

On y croise des jeunes à vélo. Des moins jeunes, avec des cannes. Des joggeurs. Des familles. C'est champêtre avec tous ces arbres, l'eau qui coule, les oiseaux qui chantent. Une vraiment jolie balade.

On y croise aussi des chiens. Tenus en laisse, ou pas.

Cette si jolie balade, je l'emprunte régulièrement. Avec mon petit-fils, un an et demi. Il n'a encore que très peu de mots dans son vocabulaire, mais « bâton » est celui qu'il prononce le long du canal.

Alors il trottine, les yeux au sol, pas forcément le long du sentier, à la recherche d'un bâton qui fera de lui Robin des Bois.

Et met ses mains n'importe où. Et se retourne avec les mains pleines de crottes.

A quoi pensent les propriétaires de chiens ?

Qu'ils ne sont pas sur un trottoir et que les excréments de leurs amis à quatre pattes posés le long du canal vont être absorbés immédiatement par la terre meuble ?

Que ce n'est qu'un peu d'engrais, à la limite qu'il ne s'agit que d'un acte écologique ?

Je suggère à toutes ces personnes, si elles ont un jardin, de laisser leur chien faire leurs besoins dans leur massif de rhododendrons.

Et pour celles qui n'ont pas de jardin, il me semble qu'il y a suffisamment de sacs spécial/crottes à leur disposition.

« Bâton » ne devrait plus rimer avec « cochon ».

Catherine Grosclaude Frisch

Bus 54

Madame, Monsieur,
Dans le no de mars 2021, transports page 6, vous expliquez dès juillet l'arrivée d'un renfort via le bus 54.

Peut-être serait-il bon de rappeler à nouveau aux Versoisens que durant les deux mois d'été les trains régionaux seront supprimés!

Nous aurons peut-être une accalmie après la route Suisse, les voies CFF, ... Pour le moment, les avions, aidés par le Covid, ont mis un peu la sourdine!

Recevez Madame, Monsieur mes meilleures salutations.

Delaloye Pierre



Merci pour tous vos courriers !
Et continuez à nous écrire !
Rappel: nous ne publions pas les courriers non signés !

La rédaction



Nos autorités ont toujours un plan B



On peut constater que quand nos autorités s'opposent à une initiative, mais perdent la votation, elles trouvent souvent un plan B destiné à retarder aussi longtemps que possible le vœu des votants, voire même de déformer la volonté exprimée.

Au niveau national, et particulièrement après l'acceptation d'une initiative de l'extrême droite (l'UDC en particulier), le plan B est simplement de débattre très longtemps au parlement les détails de la mise en oeuvre.

Dans l'initiative appelée « anti-burqa », il y a une autre approche, qui est de décider que c'est aux cantons de légiférer individuellement.

A Genève, en réponse au succès de l'initiative populaire « pour un pilotage démocratique de l'aéroport international de Genève », nous venons d'apprendre l'approche du Conseil d'Etat, via le ministre de tutelle de l'aéroport, Monsieur Serge Dal Busco. Rappelons que l'initiative avait été acceptée le 24 novembre 2019 par plus de 57% des votants. Quinze mois après la votation, le 24 février 2021, un nouveau projet de loi (PL 12879) modifiant la loi sur l'aéroport international de Genève est présenté par le Conseil d'Etat.

Est-ce que ce projet correspond à l'initiative que les électeurs ont acceptée ? Bien sûr que non: ce projet ne change presque rien à la situation actuelle !

On peut craindre le pire avec la proposition de changer le nom de l'actuel CCLNTA (Commission Consultative pour la Lutte contre les Nuisances dues au trafic Aérien). La nouvelle commission sera nommée la Commission consultative pour l'accompagnement de l'évolution de la plateforme aéroportuaire (CCA-EPA). Un nom qui dit tout et son contraire, mais qui cesse de parler des nuisances. Notons que déjà l'aéroport avait voulu renommer la CCLNTA en « Commission de l'Environnement » !

Ensuite on peut lire que « La commission consultative a pour but de permettre les échanges d'informations et la concertation nécessaire entre l'établissement, les communes riveraines et leur population, les associations dont l'activité est en lien avec des politiques publiques connexes à l'exploitation de la plateforme aéroportuaire et les utilisateurs, soit en particulier les compagnies aériennes, de même que les services chargés du contrôle aérien. ».

Est-ce que vous avez compris ? Moi, pas ! On voudrait noyer un poisson qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Autres informations sur les « devoirs » de la CCA-EPA : La CCA-EPA doit être informée chaque année de l'évolution des courbes de bruit de la plateforme aéroportuaire et des éventuelles mesures prises par l'AIG conformément à ses obligations découlant du PSIA et de la convention d'objectifs.

Rappelez-vous le fameux PSIA, qui permet à l'aéroport de nous infliger des décollages planifiés après 22 h du soir, une permission qu'a permis la planification plusieurs fois dans la semaine d'un départ à 22h45 d'un vol long-courrier vers l'Éthiopie, un pays actuellement en proie d'une guerre civile. Et,

au cas où vous penseriez que c'est bien d'avoir une convention d'objectifs, je vous rappelle qu'elle fut écrite et présentée à la population le 29 mai 2019, c'est-à-dire avant la votation, afin de convaincre les votants de rejeter l'initiative. Pari perdu ?

Actuellement il n'y a pas eu un vrai débat au Grand-Conseil de Genève : le projet de loi devrait être traité d'abord par la Commission de l'Économie. Sur le site du Grand Conseil, on peut lire qu'il y a, pour la considération par cette commission, une liste de 18 projets de loi, dont ce projet 12879 figure en dernière place. Et parmi les membres de la commission, il y a quelques hommes politiques qui sont toujours pro-aéroport !

Et quel est le plan B de l'aéroport, face aux riverains qui, ayant vécu une année avec nettement moins de nuisances jour et nuit, craignent de revenir à la situation en 2019 ?

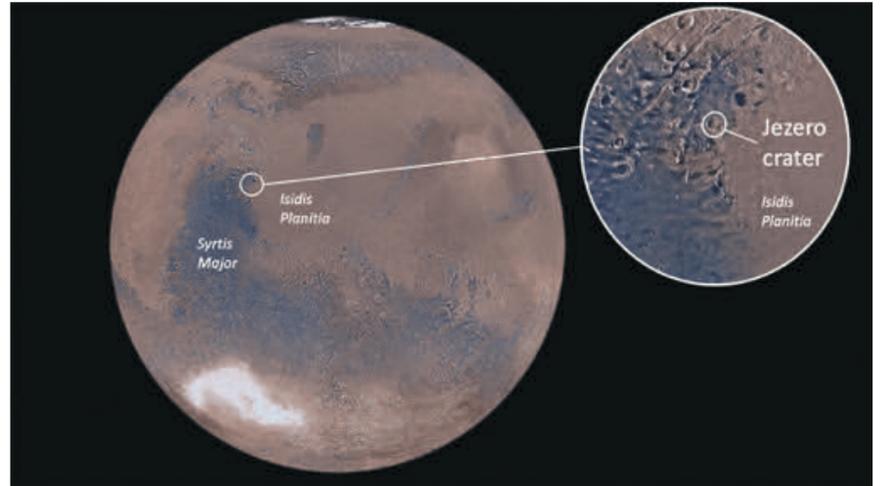
Silence radio : l'aéroport tient à sa proposition des nouvelles règles d'exploitation soumise aux autorités fédérales en septembre 2019, et qui a reçu beaucoup de protestations des genevois ! N'oublions pas que ce projet incluait des prévisions du trafic aérien en 2022 complètement irréalistes, tout comme le projet pour un nouveau cadastre de bruit nettement exagéré, alors que la demande minimale des riverains est d'adopter les prévisions (déjà optimistes !) pour l'année 2020 !

Il est évident que les plans B de nos autorités et de l'aéroport est, comme toujours, d'éviter d'implémenter les désirs des votants qui ont rejeté leur plan A.

Circulez : il n'y a rien à changer !

Mike Girard

Il faut avoir PERSEVERANCE pour chercher les Martiens !



Tous les 26 mois, la Terre et Mars se placent dans une configuration idéale afin d'entreprendre un voyage vers la planète rouge.

L'agence américaine NASA a donc profité de ces « fenêtres de tir » pour y envoyer leurs explorateurs robotiques.

Et voilà le 19 février 2021 un neuvième atterrissage sur Mars, le plus gros engin mobile déposé sur Mars : **Perseverance**.

Bardé de caméras, le jeudi 4 mars, à plusieurs dizaines de millions de kilomètres de la planète Terre, le rover a effectué ses premiers mètres au coeur du cratère Jezero.

Pendant sa petite promenade l'engin a fait plusieurs captures photographiques de ses propres traces de roues. Les clichés ont

été publiés par la Nasa.

Anais Zarifia l'ingénieure qui était chargée de la mobilité du rover au sein du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa a commenté : "Je crois que je n'ai jamais été aussi heureuse de voir des Image NASA JPL traces de roues. Notre premier déplacement s'est incroyablement bien passé, et c'est une étape énorme de franchie pour la mission."

Mais pourquoi y a-t-il beaucoup d'intérêt envers Mars, et le robot lancé dans ce cratère ?

Jezero Crater est unique : il préserve des preuves d'une époque où les rivières coulaient sur Mars. C'est pour ça que la mission franchira le prochain pas en avant dans la science spatiale

en recherchant des signes de vie passée sur la planète rouge.

Pas les Martiens de la science-fiction de bandes dessinées, mais des microbes anciens qui ont peut-être vécu dans les rivières, les lacs il y a des milliards d'années.

Toutefois, le rover ne peut pas accéder à certains terrains trop dangereux. C'est pour cette raison que, dans le ventre de Perseverance, il y a un petit hélicoptère : Infinity. Il fera le premier vol sur une autre planète dans l'histoire de l'exploration spatiale.

Et les surprises ne sont pas terminées. L'étape encore plus ambitieuse reste de ramener sur Terre une quarantaine d'échantillons de sol et roches.

Ces prélèvements doivent être déposés en lieu sûr afin d'être rapportés par une future mission développée conjointement par la NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA).

Selon le planning élaboré par les deux agences, ce retour est prévu pour 2031, afin de pouvoir effectuer ici une analyse fine des échantillons du sol martien et notamment d'identifier d'éventuelles formes de vie anciennes !

Hop Hop Perseverance : montre nous les Martiens !

Rosaria Simoniello
Image NASA JPL



PROJET DE VOIE VERTE Genève - Sécheron - Versoix

Les communes de Pregny-Chambésy, Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Versoix seront bientôt liées par une voie verte de mobilité douce (piéton-ne-s, vélos, etc.). Ce projet intercommunal est à construire avec les Communes, le Canton et vous-mêmes habitant-e-s et/ou futur-e-s usager-ère-s de cette voie verte. Venez partager vos pratiques, vos idées, vos craintes, votre enthousiasme ou simplement profiter d'un moment convivial de partage dans le cadre des 3 balades exploratoires organisées par les Communes et l'Etat de Genève.

Ce sera l'occasion de parcourir ensemble le futur tracé de la voie verte.

- Balade 1 : Pregny-Chambésy – Bellevue, le mardi 27.04**
- Balade 2 : Bellevue – Genthod – Collex-Bossy, le jeudi 29.04**
- Balade 3 : Versoix, le jeudi 4.05**

Ces balades exploratoires débuteront à 18h (durée environ 2h) et seront suivies par un apéritif offert. Elles sont ouvertes à toutes et tous (y compris les enfants et bébés). Une inscription est nécessaire afin de participer et toutes les précisions sur l'organisation vous seront transmises par la suite.

Inscription en ligne : concertation.ge.ch
ou par courriel : concertation@etat.ge.ch
Venez nombreux pour participer à ce projet.



PUBLICITE

WWW.ACHATDOR.CH

NOUS ACHETONS CASH

AU MEILLEUR PRIX!

Tout or et argent pour la fonte. Tous bijoux or et argent. Tous objets en étain. Toutes montres de marque.

Nous vous accueillons dans notre bureau d'achat de Bellevue du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Tél: 022 774 17 17

Route de Lausanne 337 à Bellevue

Place aux nouvelles idées !

Quelle chance a notre journal de pouvoir parler d'initiatives innovantes émanant de jeunes adultes qui ont grandi dans notre région !

Des membres de cette génération, en passe de devenir dominante, ont transformé la crise sanitaire en source d'idées originales. Pleines de générosité et d'énergie, ces personnes en entraînent d'autres dans leur sillage, rêvant d'avenir meilleur, respectueux tant envers les humains que de l'environnement.

Leurs propositions sont ouvertes

à tout le monde et permettront à notre région de préserver, tant soit peu, la vie culturelle et sociale si indispensables.

Evidemment, les deux exemples qui sont évoqués dans ce numéro ne sont pas les seuls, ni les premiers d'ailleurs, puisque d'autres ont déjà eu leur place dans nos colonnes.

Nous serions enchantés d'en présenter encore plus si vous nous les signalez, bien sûr!

Parlons de partage et de solidarité, pensons positif pour sortir de la sinistrose ! Gageons que ces projets prouveront que la crise passera et, surtout, qu'elle aura été l'occasion d'imaginer

un monde meilleur.

Merci les jeunes ! C'est votre tour de prendre tranquillement le relai puisque vous voilà adultes.

Ce rythme est inéluctable depuis la nuit des temps. Investissez les scènes, lieux publics, entreprises, instances politiques, équipes sportives, ruches ou jardins. Transformez le monde à votre sauce ! Mettez y votre grain de sel ! Vous allez cultiver notre avenir. Laissez votre imagination et votre énergie nous guider pour les prochaines années, prenez votre place, sans tuer père et mère... avant que vos enfants ne reprennent la main puisqu'ainsi va la vie.

Anne-Lise Berger-Baspt

20 mille lieux pour faire circuler la culture



Un projet beau comme un camion !

La crise sanitaire a aussi mis le monde artistique à l'arrêt d'un seul coup. Tous les acteurs de ce domaine, ou presque, se sont retrouvés sans travail, donc souvent sans revenu puisqu'il s'agit principalement d'intermittents du spectacle, sans contrat fixe.

Une crise, c'est comme un verre! Il peut être à moitié vide ou à demi plein. C'est un moment unique pour réfléchir comment évoluer pour survivre.

Guillaume Pidancet, chanteur auteur compositeur et acteur qui a grandi à Versoix, a compris au travers des multiples contacts qu'il entretenait avec d'autres acteurs culturels, qu'il fallait promouvoir le local afin de mieux toucher le public.

Avec ses complices, Iris Barbey, danseuse chorégraphe et Tom Mendy, compositeur et poly-instrumentiste, de grandes réflexions ont été menées. Comme ce sont les restrictions sanitaires qui empêchent les spectacles, la solution compatible à la distanciation est une scène mobile, qui pourrait s'installer au pied d'immeubles, dans un parc ou une place de village.

Cette crise est également l'occasion de se rendre compte que plus on consomme local, moins l'on est dépendant. Cette prise de conscience n'est pas valable que pour les masques ou la nourriture ! Elle vaut aussi pour l'art ! Les musiciens,

acteurs, chanteurs, danseurs qui vivent dans la région ont de quoi offrir et surprendre la population. Il y a des pépites à découvrir. Plutôt que d'attendre des têtes d'affiches venant de loin, autant profiter de la culture de proximité et partager des moments de réelle convivialité en toute simplicité !

L'Association FA-MI, fondée pour porter ce projet, a déjà acquis un camion qui sera transformé en scène mobile et sillonnera le canton de Genève pour rejoindre le public, plutôt que les spectateurs se déplacent: plus écolo, plus intime ! En plus, c'est l'occasion de partager des moments originaux avec les voisins.

Les SIG ont décidé d'encourager cette scène mobile en mettant à FA-MI sa plateforme de financement participatif à disposition. Trois paliers d'objectifs ont été fixés. Le premier à 20'000.- pour transformer la box du camion en scène (ouverture et rideau, sécurisation, son et lumière). Le deuxième à 30'000.- prévoit un complément de matériel technique pour une plus grande autonomie, sans compter une meilleure communication afin de faire connaître la tournée. Le but ultime serait de réunir 40'000 afin d'acheter du matériel cinématographique pour pouvoir même proposer des ciné-concerts.

Idéalement, le véhicule sera prêt et inauguré en juin. Juste pour la Fête de la Musique, qui dit mieux ? Ainsi, des

artistes locaux auront un outil à disposition pour présenter leur spectacle partout dans le canton de Genève en respectant les règles sanitaires. Toutefois, cette scène mobile est conçue pour durer à long terme. Elle n'est pas seulement prévue pour contourner la crise actuelle. Venir rencontrer le public près de chez lui est une démarche qui sera de plus en plus à la mode puisque durable.

De nombreuses communes ont déjà montré leur intérêt à cette idée innovante, des petits villages comme des villes, chacune proportionnellement à ses moyens. Cet outil déployable facilement en tous lieux, utilisable pour des concerts, du théâtre ou du cinéma rencontrera pour sûr du succès partout dans le canton.

De nombreux artistes ont déjà proposé de monter sur scène pour animer quartiers et villages, avec des concerts, des pièces de théâtre, de la danse, du cinéma, des spectacles pour les enfants durant l'été 2021. Evidemment, de nouvelles propositions seraient les bienvenues !

Gageons que les Versoisiens pourront également profiter de cette proposition culturelle originale puisque son fer de lance est l'un des leurs !

Plus d'infos :
20-mille-lieux.ch
instagram @20_mille_lieux
FB @20millelieux
twitter @20_mille_lieux

Anne-Lise Berger-Baspt
Photo : Remy Willschlegler



Les oiseaux du mois

Revenus d'Afrique au début du mois de mars, les milans noirs sont de retour.

Ces charognards survolent Versoix en petits groupes, profitant de ses champs et de son port.



L'Agneau à trois Pattes : initiative portée par des jeunes de la région !



Encore un projet novateur dont les responsables ont grandi dans notre région !

La crise du covid a freiné les contacts sociaux, créant des inégalités encore plus criantes puisque les écoles ont été fermées l'an dernier. Actuellement, certaines formations sont encore en ligne. Beaucoup de jeunes ont été démotivés, parce que leurs cours n'étaient plus en présentiel et ont abandonné. Aujourd'hui, ils sont en rupture et ont besoin de reprendre confiance.

Cette même crise a titillé les imaginations pour trouver des solutions humaines afin de recréer des liens et permettre une réinsertion de ces personnes en difficulté. Des jeunes adultes, dont certains ont grandi dans notre région se sont associés, d'abord pour fonder une brasserie, L'Agneau à Trois Pattes. Aujourd'hui, ils planchent sur la création d'un espace multi-activité novateur pour la population genevoise au travers d'une association socio-culturelle, lieu d'accueil en passe de se concrétiser.

Bastien Quiquerez (Genthod), Arno Gisselbaek, Till Kössler (Chambésy), fondateurs de la brasserie, Carla da Silva (Versoix), Martin Beetschen (Bellevue), Célia Seppe, Noam Martin, Yann Waechter et



Nicolas Waechter ont réuni leurs énergies et compétences pour mener à bien ce projet.



La Bergerie, c'est son petit nom, proposera nourriture et bière locale, événements culturels, maraîchage et réparation de vélos, le tout en intégrant des personnes en rupture. Le projet s'implantera de façon transitoire dans un espace de verdure du quartier des Nations. Dans cette optique, l'édifice sera construit à base de matériaux recyclés: containers et euro-palettes notamment.

Le côté culturel n'a pas été oublié puisqu'il est prévu d'organiser des concerts et des expositions pour donner à de jeunes artistes la chance de se faire connaître. Comme l'immeuble voisin est destiné aux logements d'étudiants, il va sans dire qu'ils seront les premiers bénéficiaires de cet espace convivial, ce qui n'empêchera pas tout un chacun de venir profiter des lieux, de la

nourriture bio et locale ainsi que de l'ambiance sympathique.

Les responsables insistent sur la provenance de leurs matières premières qui seront à 90% genevoises ou de la région et principalement transportées à vélo.

Le terrain, sis près des Nations Unies, a été mis à disposition pour environ quatre ans, raison pour laquelle toutes les constructions seront éphémères et déplaçables en un autre lieu le jour où cela sera nécessaire. La brasserie, l'atelier et la scène

pourront s'installer ailleurs dans la région. Ainsi, d'autres habitants pourront bénéficier de ces services et son ambiance conviviale tout près de chez eux.

Evidemment, pour que le projet aboutisse, il faut réunir des fonds, non seulement pour le matériel de construction, mais surtout pour engager un éducateur capable de guider les bénéficiaires de la réinsertion sociale. Un montant de 100'000.- a été estimé pour permettre à ce lieu d'ouvrir idéalement en mai ou juin prochain.

Les aides pratiques sont également les bienvenues : que ce soit des coups de mains lors de la construction, pour le maraîchage, pour le service ou le dons de matériel, le choix est grand ! Chaque geste bénévole sera apprécié. Les petits ruisseaux forment de grandes rivières.

Pour contribuer financièrement ou pratiquement ou obtenir plus d'infos à propos du projet :
<https://www.agneautroispattes.ch>

Anne-Lise Berger-Baspt
Photos : A.L.P.

Le retour des milans

Vous pourrez observer cet acrobate hors pair lors de ses parades nuptiales impressionnantes et ses combats territoriaux face aux corneilles noires, déjà bien installées.

Adrien



Des nouvelles des financements

Au moment où nous bouclons le journal - 26 mars - les deux projets ont déjà récolté :

Agneau à Trois Pattes: 40'774.- financement bouclé, les responsables pourront donc aller de l'avant.

20 Mille Lieux :

27'194 - premier objectif atteint, deuxième tout proche.

Le projet verra donc le jour et sera amélioré en fonction de l'argent obtenu au fil du temps.

Versoix Région 307

Avril 2021

ÉVÉNEMENT

JARDINIERS EN HERBE

Le potager des élèves de l'école Ami-Argand

Sur tous les continents, des enfants cultivent leurs jardins potagers. Ce mouvement contribue à éduquer les plus jeunes sur la nature, le travail de la terre et l'alimentation. Les légumes ne poussent pas dans des sacs de produits surgelés, les fruits ne mûrissent pas dans des usines... Les élèves de l'école Ami-Argand ont sollicité les Autorités communales pour la mise en œuvre de ce jardin situé sur la parcelle de la Maison Ferrier, ancien domaine Ami-Argand. Sur la recommandation du Service de la cohésion sociale et de celui de la Gérance et des écoles, le Conseil administratif a soutenu cette démarche en accordant le droit d'exploitation d'une petite parcelle préparée par le service communal STVEP. Pour remercier leurs partenaires, les élèves ont offert des dessins qui préfigurent ce potager. Ces jeunes jardiniers sont aussi des artistes en herbe ; découvrons leur exposition dans le Hall du Boléro durant tout le mois d'avril.

Exposition Hall du Boléro – Avril 2021

Entrée libre 7/7



AGENDA

07.04.2021 - 11h et 15h

« Histoires à partager », dès 4 ans

Lecture d'albums par les bibliothécaires

19.04.2021 - 20h

Séance du Conseil municipal

Salle communale Lachenal

20.04.2021 - 16h30

Contes voyageurs de partout et d'ailleurs

Racontés par Caroline Langendorf Richard

Dès 6 ans, sur inscription



Mardi 20 avril à 16h30
par Caroline Langendorf

Dès 6 ans et sur inscription
à la Bibliothèque du Boléro

28.04.2021

Journée contre le bruit

Placée sous la devise « le bruit hors-jeu », cette journée doit attirer l'attention sur la gêne occasionnée par le bruit des véhicules à moteur et l'impact de ce bruit sur la santé. Votre comportement au volant joue un rôle décisif en ce qui concerne les émissions sonores.

Depuis le 29.03 au 12.05.2021

Inscriptions parascolaires 2021-2022

Dans le contexte d'épidémie de COVID-19, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) met en œuvre une procédure d'inscription pour la rentrée 2021-2022 entièrement en ligne.

Aucune inscription dans les écoles n'aura lieu cette année.

Les parents sont invités à inscrire leur-s enfant-s par le portail internet my.giap.ch en utilisant leur compte e-démarches de l'Etat de Genève entre le 29 mars et 12 mai 2021 dernier délai.

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour valable, personne n'étant pas contribuables à Genève) sont priées de se rendre dès le mois de mars sur le site internet www.giap.ch pour plus d'information.

EXPOSITION

EMILIENNE PERRIRAZ : LA PEINTURE EN HÉRITAGE

Jusqu'au 30 mai 2021 - Boléro Galerie – Entrée libre

Grâce au Fonds culturel de Versoix, aux associations et familles versoisiennes qui ont prêté des œuvres, cette exposition présente plus de soixante peintures et dessins.

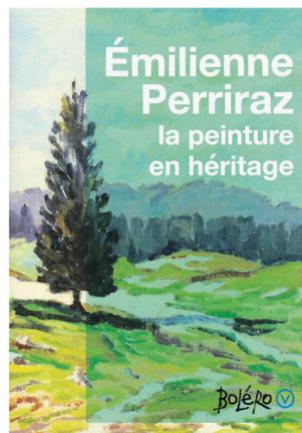
Occasion de revoir ou de découvrir des paysages, des bouquets, des natures mortes et nos rues de Versoix; le tout exprimé par un talent classique qui fut, en son temps, d'une grande modernité.

Du mardi au dimanche de 15h à 18h.

Carnet d'exposition

Ce livret retrace la carrière de cette artiste appréciée de toutes et tous. Disponible à la vente, il regroupe plus de soixante reproductions d'œuvres, quelques textes et des documents qu'Emilienne avait conservés précieusement. Un carnet à s'offrir et à offrir à ceux qui ont bien connu Emilienne.

Livret disponible à la Galerie au prix de CHF 15.-



Vous le reconnaissez?

Qui est ce jeune homme dessiné en 1983 par Emilienne ? Cet artisan d'art est toujours actif à Versoix...

Répondez et gagnez l'un des 20 carnets d'exposition consacrés à E. Perriraz, offerts à l'occasion de ce concours.

Remettez vos réponses à l'accueil de la Galerie ou adressez vos réponses par courriel : bolero@versoix.ch



INSCRIPTIONS À LA FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 19 JUIN DE 10H À 15H

N'oubliez pas de vous inscrire pour participer à la prochaine fête de la musique et de nous faire part de vos propositions. Cet événement se déroulera de 10h à 15h le samedi 19 juin dans les différents quartiers de Versoix. Le service de la culture éditera un programme et s'occupera d'obtenir les autorisations nécessaires.

Inscription avant fin avril : bolero@versoix.ch

BIBLIOTHÈQUE

Grâce à un partenariat avec le Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise, la Bibliothèque du Boléro est en mesure de proposer des albums pour enfants de 0 à 6 ans, en langues étrangères.

Actuellement les langues proposées sont :

- arabe
- espagnol
- italien
- portugais
- chinois



genève +
Croix-Rouge genevoise

Le lot d'album est renouvelé tous les 6 mois environ, et d'autres langues sont possibles en fonction des retours et demandes de nos lecteurs !

Bibliothèque du Boléro – ch. Jean-Baptiste Vandelle 8, 2^{ème} étage
Contact : bibliotheque@versoix.ch – 022 775 66 80

PERMANENCE

PASSE 'N CLIC

Tous les premiers lundis du mois - De 15h à 17h

Sans inscription

Maison du Charron, 1^{er} étage

(rue des Moulins 6, 1290 Versoix)

L'antenne d'insertion professionnelle de la Ville de Versoix, la Fase par le biais des TSHM et Point Jeunes se sont associés afin de proposer aux jeunes de 18 à 25 ans une permanence informatique tous les premiers lundis du mois dès mai 2021.

L'objectif est de permettre aux jeunes citoyens de Versoix, Genthod et Bellevue de bénéficier d'un soutien social, d'informations et d'appui dans leurs recherches de formation et d'emploi. Ils pourront s'adresser à des professionnels pour les aider à créer un CV ou construire un dossier de candidature.

Des ordinateurs seront mis à disposition des participants et chaque permanence sera animée par une conseillère en insertion professionnelle, des Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et des éducateurs.





Urbanisme

QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR DES COLOMBIÈRES?

Se déployant le long de la face Jura de la gare, le secteur des Colombières est idéalement situé au centre de la commune, avec une excellente desserte en transports publics, à proximité d'équipements publics et de commerces. Cependant, sa situation dans l'axe d'approche de l'aéroport et son exposition au bruit ne permettent pas actuellement d'y réaliser des logements, ce qui remet en question certaines orientations des planifications cantonale et communale.



C'est pourquoi la Ville de Versoix et l'Office de l'urbanisme du canton de Genève ont engagé une étude pour réfléchir à l'avenir du secteur des Colombières, dans le but de disposer d'une « image directrice » cohérente des besoins, synergies et opportunités de transformation du secteur.

La conception de cette image directrice sera faite en concertation avec les habitantes et habitants de la commune. La démarche de concertation se déroulera sur 8 mois, d'avril à décembre 2021, par l'intermédiaire d'ateliers ponctuels.

L'étude a été confiée à une équipe pluridisciplinaire réunissant des compétences d'urbanisme, de paysage, de nature et d'environnement, de mobilité, d'histoire et de patrimoine. Cette équipe mènera la démarche de concertation, avec l'aide et en dialogue avec celles et ceux qui connaissent le mieux ce territoire, pour parvenir à une vision partagée de son devenir.

Vous vous interrogez sur la façon dont Versoix et particulièrement le secteur des Colombières doit évoluer dans l'avenir ? Vous souhaitez apporter votre regard d'habitant-e de la commune ?

Vous êtes intéressé-e à participer à la réflexion ? Nous vous invitons à nous rejoindre et à participer aux ateliers d'échange !

Inscrivez-vous au 1^{er} atelier « safari urbain » qui aura lieu samedi 24 avril de 9h à 12h !

Rendez-vous sous le couvert de la salle communale Lachenal (route de Saint-Loup 12).

En petits groupes, nous allons parcourir ce site aux multiples facettes. Nous prendrons connaissance des contraintes et des enjeux des différentes parties qui le composent, nous imaginerons des futurs possibles. Les orientations que vous proposerez feront l'objet de scénarios contrastés, qui seront présentés et discutés lors du 2^e atelier, pour parvenir à une vision partagée lors d'un 3^e atelier, puis à une image directrice lors du 4^e et dernier atelier.

Pour des questions d'organisation liées à la situation sanitaire, merci de vous inscrire par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@versoix.ch ou en appelant le numéro 022 775 66 43. Toutes les précisions sur l'organisation de ce 1^{er} atelier seront disponibles sur www.versoix.ch.

UN VÉLO QUAND JE VEUX OÙ JE VEUX!

La société Donkey Republic, en partenariat avec Genève-roule, vous propose des vélos en libre-service 24h/24 et 7j/7 dans une cinquantaine de stations dont une à Versoix.

Chaque vélo peut être loué et rendu dans n'importe quelle station VéloPartage du canton grâce à l'application Donkey Republic disponible pour les smartphones.



LES PARKINGS PRIVÉS COMMUNAUX BIENTÔT ÉQUIPÉS DE BORNES ÉLECTRIQUES

Les utilisateurs de véhicules électriques pourront prochainement bénéficier de bornes électriques de recharge dans les parkings privés communaux. En effet, ce sont quelque 38 bornes qui seront installées dans les parkings du Boléro, Bon-Séjour, Lachenal, Bordier et CSV (centre sportif de Versoix).

Éducation et environnement

AVRIL 2021

PÉDAGOGIE AU GRAND AIR POUR DES ÉLÈVES D'AMI-ARGAND

Grâce au soutien de plusieurs services communaux et de leurs enseignants, les élèves du regroupement des classes spécialisées de l'école Ami-Argand auront bientôt la possibilité de cultiver une parcelle de jardin potager.

En effet, la Ville de Versoix leur a octroyé un petit terrain à proximité de leur école ainsi que du matériel de jardinage. Ils pourront travailler la terre, semer, récolter afin d'apprendre de façon ludique le cycle de la vie végétale.

Un potager est un beau projet pédagogique mais aussi un angle d'approche fantastique pour aborder le thème de l'alimentation durable. Enfin, aménager et entretenir un jardin, c'est l'occasion de sortir de classe et de pratiquer une activité physique ensemble.

Les écoliers ont présenté leur futur jardin potager à la Mairie sous forme de petits dessins que nous vous invitons



à découvrir au Boléro dans le courant du mois d'avril (plus d'informations sur la page ci-contre).

Les équipes des services de la Cohésion sociale, Travaux Voirie et Espaces verts et Gérance & Écoles souhaitent de belles récoltes et une bonne continuation à ces jeunes jardiniers en herbe.

Vie locale

VOUS POUVEZ UTILISER VOS BONS DE CHF 20.- JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021!



Les bons envoyés par courrier à la fin de l'année dernière mentionnent une validité jusqu'au 31 mars 2021 dans les commerces de proximité participant à cette action. Au-delà de cette date, ne les jetez surtout pas puisque leur validité est prolongée jusqu'au 30 septembre 2021!

A partir du 1^{er} avril 2021, 5'000 nouveaux bons d'achat, d'une valeur de CHF 20.- eux aussi pourront être retirés à la réception de la Mairie. Les habitants devront les acheter (avec un maximum de cinq bons par personne) au prix de CHF 10.-. Plus d'infos et liste des commerces sur www.versoix.ch.

UNE PERMANENCE SOCIALE ET EMPLOI À VOTRE DISPOSITION

Le service de la Cohésion accueille, écoute et oriente les versoisens qui rencontrent des difficultés administratives, financières et juridiques, familiales, de logement et d'emploi. Une travailleuse sociale évaluera votre demande. S'il est nécessaire d'entreprendre des démarches plus complètes, vous serez adressé à l'assistante sociale ou la conseillère en insertion professionnelle pour un accompagnement durable. Le secrétariat répond à vos appels au 022 775 66 55 tous les lundis de 15h à 17h depuis le 1^{er} mars 2021.

N'OUBLIEZ PAS LA MÉDAILLE ANNUELLE DE VOTRE CHIEN

Comme tous les ans et ce dès le 1^{er} avril 2021, la médaille (marque de contrôle) de votre compagnon à quatre pattes est obligatoire et valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Pour l'obtenir, présentez-vous aux guichets de la réception de la Mairie avec la preuve d'enregistrement du chien auprès d'AMICUS, une attestation d'assurance RC, le carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide et une pièce d'identité.

Pages rédigées le 25 mars 2021



Édito politique : le Conseil municipal a renversé la vapeur



Désormais pleinement en vigueur, le nouveau règlement du Conseil municipal a chamboulé l'ordre et la manière des séances plénières.

De l'aveu même du président du bureau, Yves Richard (Verts), ces nouvelles coutumes sont en plein «*rodage*».

Dans cette mutation, deux parties prenantes semblent avoir perdu quelque chose avec la nouvelle recette de la soupe législative mensuelle : le Conseil administratif d'une part, et le public d'autre part.

Les municipaux regagnent un ministère de la parole

L'ordre du jour a désormais la tête à l'envers !

Plutôt que de faire ses communications en début de séance – juste après celles du bureau du Conseil municipal – le Conseil administratif doit désormais attendre l'écoulement de la quasi-totalité du programme pour s'exprimer pleinement.

De même, ce ne sont plus les Conseillers administratifs (relativement à leurs dicastères) mais les Conseillers municipaux (relativement aux commissions qu'elles ou ils président) qui présentent les différents objets faisant l'objet d'un vote par l'assemblée législative communale. Il ne s'agit donc plus de «*défendre*» l'objet avant le débat, mais de le présenter plus sommairement et d'y glisser l'avis de la (ou des) commission(s) qui ont statué, et parfois même changé la teneur du projet par voie d'amendement.

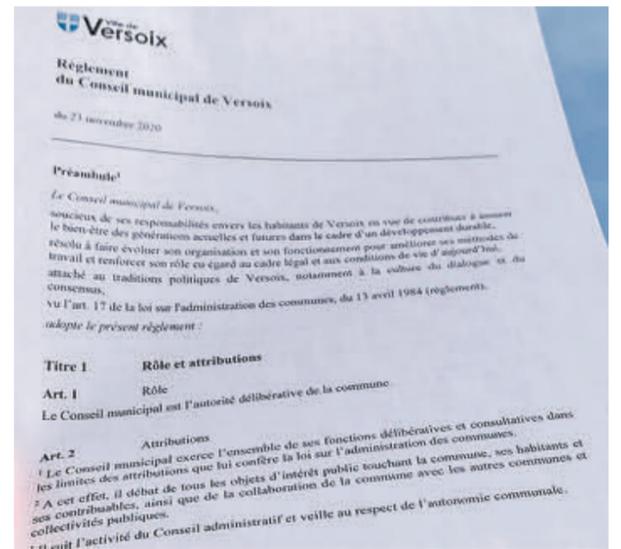
C'est là que le bât blesse pour le public : étant donné qu'il ne

dispose plus des présentations extensives du Conseil administratif, et qu'il n'a pas non plus accès aux documents explicatifs réservés aux élus et à la presse, il se retrouve face à une présentation au mieux réduite, et au pire cruellement lacunaire. Public qui, de par les restrictions COVID édictées dans tout le pays, est toujours limité à 5 personnes... moins les 3 journalistes habitués des lieux.

Cela dit, il est important de souligner que ce changement de règlement donne un nouveau souffle au Conseil municipal et à ses membres, en les remettant au centre des démarches.

Mais est-ce pour autant un simple effet d'optique ? Force est de constater que l'ensemble des objets soumis au vote ont reçu un «*oui*» unanime, exprimé par les 23 élu-e-s présent-e-s.

Malgré quelques débats ponctuels et quelques



remontrances envers des projets que l'institution estime voir avancer trop mollement (la plage de Port-Choiseul en est un), le Conseil municipal reste avant tout – à ce stade tout du moins – une chambre d'enregistrement des projets du Conseil administratif. Ce dernier n'a pris

part aux débats que deux fois, sur les cinq objets qu'il a soumis à l'ordre du jour ce mois-là.

Il n'a pas eu besoin de s'expliquer plus que cela. Un luxe.

Texte et photo : Yann Rieder

Au municipal : Tout le monde dit oui !



Nouvelle année, nouvelles séances du Conseil municipal !

Le cru de mars 2021 apporte la mise en action du nouveau règlement (voir notre Édito politique ci-dessus), mais aussi pas moins de 250'000 CHF de crédits votés, couvrant tant des crédits d'études que des frais d'entretien divers et variés.

Ces bons, pour le moral

50'000 CHF ont été attribués au titre d'un nouveau coup de pouce à l'économie locale, sous la forme de 5'000 bons de consommation frappés du sceau de la ville de Versoix. Ceux-ci seront disponibles à la réception de la mairie, contre quelques espèces sonnantes et trébuchantes.

D'une valeur de 20 CHF, ils ne coûteront que 10 CHF chaque.

Quant aux bons de 20 CHF distribués gratuitement au début de l'année 2021, ceux-ci voient leur délai d'usage repoussé au 30 septembre.

En fin d'année dernière, le PLR avait critiqué le montant de cette aide indirecte, la jugeant trop basse.

Pas de critique de cet acabit cette fois-ci, lors des débats; le seul grief exprimé par le

parti bourgeois portant sur des erreurs d'adressages quant aux bons gratuits. Certains ont été envoyés à des «*Mme Jules ou des M. Martine*», selon Alain Riat (PLR). Cédric Miche (PLR) a exprimé son espoir que ces bons puissent également être dépensés auprès d'associations, lors des événements qui marquent la vie de la commune. Sa remarque n'a pas été suivie de réponse.

Crédits express

Trois objets ordinaires ont été acceptés sans débat aucun : un crédit de 35'000 CHF destiné à la réfection du revêtement de la patageoire communale (source «*d'écorchures pour les petits baigneurs et leurs parents*» selon le socialiste Patrice Marro), 70'000 CHF prévus pour remplacer les 14 buts de football sis au Centre Sportif ainsi qu'au stade municipal – ces derniers ayant subi l'usure de plus de 20 ans d'usage, et un crédit d'étude de 30'000 CHF visant à «*définir les possibilités de développement sur le secteur Colombières-Lachenal*».

Selon le plan directeur communal de Versoix adopté en 2006, ce secteur doit mélanger «*de l'habitat de moyenne densité ainsi que des espaces publics*» (côté nord) et «*des activités secondaires et tertiaires*» en alliant nature et patrimoine (côté sud).

Parc du Molard : le PLR lorgne un projet moins onéreux

Un autre crédit d'étude de 65'710 CHF a été accordé quant à l'aménagement futur du parc du Molard. À ce jour, la commission d'aménagement et des transports privilégie un avant-projet dit «*Grand Pré*», «*mettant en valeur l'ancien méandre, en déviant le Nant-du-Molard au creux du méandre et en retrouvant une grande surface herbeuse au centre*».

Le PLR, par la voix de Mme Schneckenburger, a soutenu le crédit, mais également souligné le souhait de son parti pour que l'étude aboutisse sur trois projets, et donc trois chiffrages : la version la plus chère (actuellement considérée), une autre à un prix moyen, et enfin un projet à minima. Rappelons ici que, peu importe l'option, le projet final pourra faire l'objet d'un financement supporté à moitié (50%) par le canton. Le PDC et les Verts se sont dits satisfaits de l'avancée du dossier, et ont donné leur plein soutien au crédit d'étude.

Oui au classement de La Branvaude

Dans le cadre d'une enquête publique cantonale portant sur le classement du site dit «*La Branvaude*», le Conseil municipal a eu à se positionner.

Cette volonté de classer le site émane des services de l'Etat de Genève, et ses spécificités ont été déterminées en concertation avec le Conseil administratif, qui a suggéré en juillet dernier la protection d'un bâtiment supplémentaire. Après quelques échanges circulaires entre M. Kapp (Verts) et M. Lambert (maire, PDC) sur le timing administratif du dossier et le temps laissé aux communes de se déterminer sur ce genre de sujets, celui-ci a fait l'objet d'une approbation unanime.

Des jetons de présence sermonnés par l'OCAS

Le Conseil municipal a dû corriger un de ses dispositifs : l'indemnité dite «*informatique*» qu'elle délivrait jusqu'ici à ses membres ne faisait pas l'objet de cotisations sociales... alors que cela aurait dû être le cas ! Pour pallier ce manquement, le Conseil municipal a choisi de transformer cette indemnité en simple jeton forfaitaire de 500 CHF par semestre, «*et ce dès le 1er janvier 2021*». Les autres jetons de présence délivrés aux élus n'ont changé ni de modalité, ni de valeur. Selon le bureau du Conseil municipal, ceux-ci font bien l'objet des cotisations nécessaires lorsque la loi fédérale l'impose.

C'est la moue à la plage (aouh, cha cha cha)

Cédric Lambert (Maire, PDC) a profité de ses communications pour indiquer que le dossier de la plage de Port-Choiseul, que les pouvoirs publics versoisiens souhaitent voir étendue à travers le réaménagement des terrains actuellement à l'abandon à la Grève de Port-Choiseul, est en discussion avec le canton. Le Maire a annoncé avoir établi le contact avec M. Antonio Hodggers (Conseiller d'Etat, Verts) à ce sujet. «*Nous lui proposons une visite sur place*», a affirmé le Maire, qui lui a également fait valoir que «*certaines membres de la commission étaient prêts à se servir de pinces pour faire sauter les cadenas*» autour des terrains à rénover.

Dans sa réponse écrite apportée à la motion du Conseil

municipal lui ayant été adressée il y a quelques mois, le Conseil administratif déplore à demi-mots les lenteurs des services cantonaux (un courrier adressé au département du territoire début décembre 2020 n'a pas trouvé réponse «*à ce jour*»), et regrette que «*la mise en place d'une solution, même simple, pour l'été 2021 paraît illusoire (...)* malgré la bonne volonté et les efforts qui seront entrepris en ce sens».

Après quelques tergiversations, le Conseil municipal a choisi d'aller également titiller les pouvoirs publics cantonaux. Leur approche sera double : d'une part, un bref courrier adressé à M. Hodggers, soulignant l'appétit de l'assemblée pour que ce projet prenne forme dans les meilleurs délais. D'autre part, un discours plus long qui sera lu devant les représentants du canton lors d'une ultérieure visite sur le site en question.

En bref...

Selon l'article 18 du nouveau règlement, le Conseil municipal s'ouvre désormais sur une exhortation prononcée par le président du bureau, que nous vous reproduisons tel quel : «*Mesdames et messieurs les membres du Conseil municipal, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de notre commune dont les citoyens nous ont confié les destinées*». Si nous mesurons la noblesse de l'intention, on ne nous retirera pas de l'idée qu'en plus d'être une petite originalité dans le canton (selon l'un de nos confrères qui fréquente souvent plusieurs municipalités genevoises), cette exhortation relève d'une ferveur quasi-religieuse qui semble relever du pouvoir spirituel, plutôt que du pouvoir temporel propre à l'institution. Le fait qu'elle soit prononcée alors que l'ensemble de la salle est invitée à se tenir debout accentue l'aspect mystique d'autant plus. Amen.

Nouveau règlement encore : un nouveau membre du bureau du Conseil municipal a été élu ! Il s'agit du socialiste Xavier Henauer, venu remplir le quota

de PS dans le bureau ; ce dernier devant désormais compter un membre par parti présent au Conseil municipal.

Le quolibet le plus souvent entendu dans les rangs du Conseil municipal ? «*Micro!*». Les anciens sont prompts à rappeler aux nouveaux élus que ceux-ci ont oublié d'activer le leur – de micro – au moment de prendre la parole. «*Microoooo!*»

Ça vaut le coup d'être souligné : pour la première fois depuis les actions héroïques de la Mère-Royaume en 1602, Gilles Chappatte (PDC) n'a pas appelé le public et les élus à se rendre au marché. Était-ce un oubli ? Dans cette éventualité, faisons-le pour lui : il se situe place de la gare, chaque mardi et samedi ! Le marché, donc. Pas forcément Gilles Chappatte.

Texte et photo : Yann Rieder

Avis aux commerçants de la région !



Le Versoix Région est le premier à vous soutenir, mais il a besoin de votre soutien aussi.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse ci-dessous afin que votre publicité puisse figurer dans notre journal :

info@versoix-region.ch



Transparence communale

En ces temps de probité politique difficile, de contacts personnels limités, il nous semblait important de promouvoir au maximum la transmission d'informations et le plus de transparence possible. En cela, nous souhaitons que se mette rapidement en place la retransmission par streaming de nos séances du Conseil Municipal, pour l'instant limitées drastiquement à 5 personnes dans le public.

8 mars: Journée internationale du droit des femmes

Le dernier Conseil Municipal s'est déroulé le 8 mars, coïncidant ainsi avec la journée internationale du droit des femmes. A cette occasion, les Vert.e.s de Versoix ont interpellé le Conseil Administratif afin de savoir ce qu'il était advenu de la pétition déposée au Conseil Municipal en septembre dernier par l'association Versoix Égalité.

Cette pétition demandait une reconnaissance dans l'espace public du rôle joué par les femmes dans l'histoire versoisienne ou genevoise, ainsi qu'une demande de dénomination auprès de la commission cantonale de nomenclature pour la place située en face de la gare en proposant le nom d'une personne féminine ou célébrant une action féminine et ceci dans l'année suivant le dépôt de cette pétition.

En cet anniversaire des 50 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes, les Vert.e.s de Versoix souhaitent que les autorités communales saisissent cette opportunité afin que d'ici la fin de l'année courante une place ou une rue soit nommée avec un nom féminin ou une action féminine.

Et pourquoi pas une place du 14 juin à Versoix ?

Nous avons également souhaité que la Mairie mette en place une mesure symbolique, à savoir l'emploi de l'écriture inclusive dans toutes ses publications, aussi bien sur papier que sur support informatique.

Notre site internet: <https://verts-versoix.ch/>

Les Verts de Versoix

PLR
Les Libéraux-Radicux Versoix

Brèves du Conseil municipal

www.plr-versoix.ch

► Soutien aux commerçants

Le système de bons de 20 francs à dépenser dans les commerces de la commune est prolongé et étendu. De nouveaux bons de cette même valeur sont disponibles à moitié prix.

► Port-Choiseul: à l'exécutif de jouer!

Le PLR maintient la pression. Dans un récent rapport, le Conseil administratif évoque les difficultés liées à la réalisation éventuelle d'un vaste projet devisé à près de 5 millions de francs. Or, personne ne veut d'un tel projet pharaonique pour les seuls parc et plage de Port-Choiseul.

Le PLR demande des aménagements simples et l'ouverture rapide du site actuellement à l'abandon. Pour rappel, deux motions dans ce sens ont été adoptées à l'unanimité en 2018 et 2020. Elles exigent également la modernisation des installations portuaires (bornes électriques pour bateaux, buvette, propreté, toilettes, etc.). La balle est dans le camp de l'exécutif: à lui de jouer!

► Terrain du Molard

Le crédit d'étude est voté. Le PLR a demandé et obtenu que des variantes soient examinées, pour que le Conseil municipal puisse faire un choix. L'objectif est d'aménager les lieux dans le respect du cadre naturel (proximité immédiate de la Versoix et d'une zone récemment renaturée).

► Cartes journalières communales CFF: non à la suppression programmée!

A Versoix aussi, les partis réagissent. C'est hélas par la presse que nous avons appris la suppression, en 2024, de cette prestation pourtant très appréciée dans toute la Suisse (cartes disponibles au prix de 42 francs à Versoix). Plus que jamais, il est essentiel de promouvoir la culture, le sport et le voyage en Suisse par le rail, à un prix abordable.

Une résolution interpartis sera présentée au Conseil municipal d'avril.

#PASSIONPOURVERSOIX



CORRESPONDANT DE NUIT: UN DISPOSITIF DE MEDIATION QUI A FAIT SES PREUVES



Face aux incivilités, aux attroupements de jeunes ou au harcèlement, ne serait-il pas le moment d'avoir à Versoix « des correspondants de nuit » ?

Les correspondants de nuit sont des médiateurs dont la mission est de faire en sorte que la rue redevienne un lieu d'échange et de tranquillité. Par leur présence quotidienne sur le terrain et la nuit, ils sont à même de répondre aux besoins concrets des habitants parfois aux prises avec un environnement difficile ou des troubles de la vie collective.

Du conflit de voisinage au tapage nocturne, ils assurent une veille de proximité pour prévenir dégradation ou incivilité. Ils sont le trait d'union entre les habitants et la commune à des heures où ils sont les seuls acteurs communaux encore présents sur le terrain.

Leurs missions :

Quelques exemples de sollicitations auxquelles les correspondants de nuit peuvent répondre :

- Maintenir un climat de confiance et de respect mutuel.
- Prévenir les dégradations par leur présence et les signaler.
- Favoriser la communication entre tous, notamment à l'occasion de conflits de voisinage de la vie quotidienne et d'incivilités.
- Assurer une présence la nuit en relais des services publics.

Plusieurs villes romandes et même genevoises emploient des correspondants de nuit comme Lausanne, Yverdon, Vernier, Thônex et Grand-Saconnex. Bientôt, il devrait y en avoir peut-être à Nyon et à Genève, ces deux villes étant en phase de test. En France, on dénombre plus de 3000 correspondants et quarante villes en sont dotées.

Patrice Marro



Le Parti Démocrate-Chrétien de Versoix remercie chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs qui ont fait confiance à notre candidate du Centre à l'élection complémentaire du Conseil d'Etat

Delphine Bachmann



Nous vous donnons rendez-vous à tous en 2023, pour la soutenir lors de la prochaine élection au Conseil d'Etat !

ABONNEMENT DE SOUTIEN 2021

CCP : 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

Prix de l'abonnement : individuel 30.- frs (ou plus si vous le pouvez !).
Pour les clubs et associations sans but lucratif : 100.- frs.

Par votre participation financière vous nous prouvez votre intérêt et permettez que notre journal puisse continuer à paraître encore longtemps.



Avant que notre journal soit dans votre poche, sachez que nous devons faire face à de nombreuses obligations financières telles que la mise en page, la recherche de publicité, la réalisation, l'impression et l'expédition de 12500 exemplaires 10 fois par année à tous les ménages des communes de Versoix, Bellevue, Céligny, Chambésy, Chavannes-des-Bois, Collex-Bossy, Founex et Genthod.

Si chaque mois vous avez plaisir à découvrir et lire notre Versoix-Région alors n'oubliez pas de le soutenir par votre cotisation.

Encore un mot :

Merci

INFORMATION IMPORTANTE

Vous aimez ce journal, mais vous trouvez qu'il manque des infos que vous connaissez? Vous habitez la région et vous vous intéressez à la vie sociale, culturelle, sportive ou politique ?

Vous aimeriez vous investir dans les activités de la région avec un regard décalé ? Vous aimez écrire ? Comme cela tombe bien !

Nous avons justement besoin de VOUS pour étoffer notre équipe rédactionnelle afin de mieux couvrir l'actualité de la région.

Vos avantages ?

Participer à la vie locale en découvrant ses secrets et partager les comités de rédaction mensuels durant lesquels l'information est partagée avec humour et sans tabou.

Un petit défraiement récompense les rédacteurs pour leur prose.

Intéressé ? Merci de contacter :
022 755 26 17 ou 022 779 06 14
ou info@versoix-region.ch



Tennis Club

Le Kids tennis : Qu'est-ce que c'est ?



La bonne humeur des participants.

Depuis quelques années, swisstennis a mis au point une nouvelle méthode d'enseignement pour les jeunes enfants âgés de 10 ans ou moins.

Kids tennis est synonyme de plus de réussite grâce à des modules d'apprentissage adaptés aux enfants, plus de motivation par des tournois adaptés à toute les familles et plus de plaisir grâce à des entraînements ludiques pour tous. La dimension du terrain ainsi que les balles varient selon le niveau et l'âge de l'élève afin que ces dernières soient adaptées à leur taille et leur force motrice.

Les nouveautés majeures :



Swisstennis forme depuis quelques années tous les enseignants afin qu'ils appliquent la méthode des trois niveaux soit rouge, orange et vert (cela correspond à débutant, moyen et avancé) qui comportent pas moins de 80 objectifs.

Chaque club peut s'inscrire au programme et chaque élève choisira l'une des trois équipes à disposition, soit les lions, les dauphins ou les perroquets.

A chaque étape de la progression, les élèves peuvent récolter des points afin de faire progresser leur équipe au niveau suisse.

De plus, les différentes phases de progression seront inscrites dans le système centralisé et seuls les enfants ayant achevé le processus complet jusqu'au niveau vert pourront obtenir une licence officielle de la fédération afin de participer à de vrais tournois, car ils auront acquis le niveau et les connaissances nécessaires.

Le but étant d'encourager les enfants à jouer de manière ludique et de pouvoir participer

à des petits tournois, sans enjeu majeur, mais en étant accompagnés et surveillés durant 3 heures. Les parents apprécient bien cette démarche.

Les tournois kids au TCV :



Trois jeunes du TCV, dont le vainqueur de la rencontre.

Plusieurs de nos professeurs ont été formés et ils organisent environ quatre ou cinq tournois en hiver. Les tournois se déroulent normalement un samedi après-midi durant 3-4 heures avec environ 16 participants sur 2 terrains.

Cela permet d'éveiller les plus jeunes au goût de la compétition lorsqu'ils jouent contre des adversaires de valeur égale.

Les parents peuvent laisser leurs enfants ou y assister selon leurs désirs (lorsqu'il n'y a pas de restrictions COVID19).

Chaque jeune joue en général un minimum de 3 matchs par journée et des petits prix sont remis aux participants.

Les résultats de la dernière rencontre :

La dernière rencontre entre nos jeunes du club a attiré pas moins de 16 enfants âgés en majorité de 8-10ans. Ils ont été divisés en quatre groupes de 4 afin de jouer contre chaque personne, soit 3

matchs au minimum par joueur. Par la suite, les vainqueurs de chaque groupe se sont retrouvés pour une demi-finale et une finale.

Lors de la dernière rencontre, la finale a opposé Lucas Pedersen

à Augustin Marchand et c'est ce dernier qui a remporté de haute lutte la médaille offerte au vainqueur.

Le comité



L'une des participantes qui apprend la fonction d'arbitre de chaise afin de bien connaître les règles de base du tennis. Tout cela supervisé par un enseignant.

INFORMATION IMPORTANTE



Avis aux sociétés, clubs et autres associations culturelles, sociales ou sportives ! Si vous souhaitez annoncer une manifestation qui puisse figurer dans nos pages, n'oubliez pas de nous tenir informé avant le 15 du mois à l'adresse ci-dessous : info@versoix-region.ch



Club nautique

Que fait-on cet été ?

Salut, comment vas-tu ?

Bien et toi ?

Très bien, nous sommes bientôt en vacances et nous espérons que cette année, nous pourrions encore plus en profiter que l'an passé !

Que vas-tu faire pendant les vacances ?

Mes parents m'ont inscrite à un stage de ski nautique au Club Nautique de Versoix à Port Choiseul.

Ah ! c'est super, l'an passé j'ai également participé à un stage, c'était génial. J'adore glisser sur l'eau, c'est fun ! En plus, j'ai fait de belles rencontres. Il faisait beau et chaud, c'était vraiment génial.

Tu y retournes cette année ?

Oui, bien sûr, je crois que je vais participer à deux semaines de stage, une en juillet et une en août.

Trop cool ! Je te donne mes dates, on essaye d'être ensemble ?

Oui avec plaisir ! J'aime bien ces stages, on découvre les



joies des sports nautiques, on mange sur place et on croise les stagiaires des camps de voile, on est au bord du lac et en été c'est vraiment sympa.

Allons voir s'il reste de la place !

Oui, je vais m'inscrire tout de suite.

Salut

Salut et à bientôt sur l'eau !



Catherine



PUBLICITE

CLUB SQUASH



Fondé en 1948, le Geneva Squash Club à Chambésy propose des activités sportives liées au squash à la communauté locale. Le club appartient à ses membres et fonctionne comme une entité à but non lucratif. Le squash est considéré comme l'un des sports les plus sains au monde et la vision de notre club est de le développer, de l'enseigner et de le promouvoir. Nous disposons de 5 courts de squash, tous en excellent état.

Contactez-nous pour plus d'informations par mail squash.geneva@gmail.com ou au 079 531 49 59 (Tony, président)

Pour relancer les activités de squash suite à la pandémie de covid, nous proposons cette année une adhésion complète d'un an pour 500 CHF au lieu de 690 CHF (environ 10CHF par semaine pour le squash illimité).



Nous avons le plaisir de vous proposer 4 jours de stage de squash pour vos enfants du mardi 6 au vendredi 9 Avril

Ce stage sera encadré par le coach du club, Steven Fialeix, de 9h30 à 16h30.

Plusieurs formules possibles :

- stage complet : 240 CHF
 - demi-journée (de 9h30 à 12h ou de 13h30 à 16h30): 120 CHF
- Les déjeuners et goûters sont à fournir.

Le stage est ouvert aux enfants de 6 à 16 ans. Nous acceptons tous les enfants donc vous pouvez le proposer aux gens autour de vous.

Si vous avez des questions, n'hésitez à contacter steven par mail à squash.steven@gmail.com



FCVersoix

Virus Covid 19 contre virus du foot : questions au président du F.C. Versoix

La pandémie plonge de nombreux clubs sportifs amateurs dans la crise. Si, pour l'instant, le F.C. Versoix a pu prendre des mesures pour limiter l'impact financier, il est urgent pour ses centaines de membres de reprendre le chemin des terrains de jeu.

Nous avons fait le point avec son président **Monsieur Alexandre Moraga**.



Lorsque vous avez pris la présidence du FCV en octobre 2019, qu'elles étaient vos motivations ?

Les motivations étaient de pouvoir redonner à ce club ce qu'il m'a apporté en tant que jeune joueur. En effet, ayant fait mes classes au club depuis l'école de football jusqu'aux juniors A, le FC Versoix reste et restera mon club de cœur. Par conséquent, cette présidence est un moyen de redistribuer ce que j'avais acquis de souvenirs et de bons moments. C'est aussi un magnifique challenge à relever. Challenge dans lequel je ne me serais jamais aventuré sans le comité actuel qui fournit un travail considérable.

La crise sanitaire met la trésorerie des clubs à rude épreuve ?

Oui, cette crise a vraiment des impacts très négatifs sur les clubs sportifs et les associations en général. Heureusement, pour ce qui concerne le FCV, différents changements introduits dans notre mode de gestion et notre organisation nous permettent de faire face à la crise sans difficultés majeures, jusqu'à aujourd'hui... Mais il est certain que le manque à gagner dû à la crise est considérable pour un club tel que le nôtre. Citons par exemple : l'annulation du tournoi de l'Ascension, l'annulation de la Fête du FCV que nous avions planifiée le même week-end que la Fête du Chocolat, le report de notre programme de match soutenu par de nombreux sponsors, l'annulation du repas de soutien, etc. A ce stade, la crise a affecté de 15% à 20% de nos recettes annuelles. Ce qui représente une perte très importante pour une association de notre dimension.

Elle a également un impact social et bien sûr sportif ?

Oui, les impacts sociaux et sportifs sont importants et à différents niveaux. Socialement, je crois que cela a été extrêmement difficile pour les jeunes et leurs familles. Le sport est un élément fondamental du développement des plus jeunes et des adolescents tant sur le plan de la santé que psychiquement. Ainsi l'interruption soudaine de toute activité extérieure, pendant une année, a non seulement généré des tensions mais aussi précarisé certains foyers. Sportivement, certains joueurs devront rattraper le « manque à jouer ». Pour les plus jeunes, une année sans

matches et sans entraînements, ça représente beaucoup de temps...

Le club s'est-il senti bien informé et soutenu durant cette période ?

Disons que nous avons été informés. En termes de soutien, nous pouvons regretter que les fonds libérés pour le sport n'aient pas été à la hauteur des besoins des associations, du moins lors de la première vague. De fait, notre demande effectuée l'année dernière a été refusée. En réalité, ces fonds s'adressaient davantage aux événements sportifs qu'aux entités sportives. Nous allons retenter notre chance avec le Fonds du Sport durant ce mois de mars.

Cela dit, malgré la crise nous avons bénéficié du soutien indéfectible de la Ville de Versoix. C'est dans des moments comme ceux-ci que l'on réalise aussi l'importance d'un partenaire tel que la Ville de Versoix qui soutient notre association en dépit des circonstances. Nous l'en remercions vivement.

Assistez-vous à la démission de certains membres (comité, entraîneur, joueur) ?

Non, nous n'avons pas connu de démissions massives de la part des joueurs et des entraîneurs. Au contraire, je saisis l'occasion pour remercier tous ceux qui nous ont soutenus malgré les circonstances. En effet, malgré les interruptions des entraînements durant certaines périodes, tout le monde a toujours répondu présent pendant et après la crise.

Comment avez-vous géré l'impossibilité d'accès aux installations sportives ?

Certains entraîneurs, et c'était surtout le cas lors de la première vague, avaient préparé des programmes d'entraînements à faire à domicile. D'autres ont organisé des séances en visio-conférence avec leur équipe, afin de conserver l'esprit d'équipe.

Différentes initiatives ont vu le jour. Mais il est vrai que durant

cette période, il a été extrêmement difficile de préserver le moral et la motivation des uns et des autres.

Savez-vous si, sur le plan des compétitions, la saison sera considérée comme une «saison blanche», ni ascension ni relégation ?

Oui, nous savons déjà que cette option de «saison blanche» ne sera pas adoptée par l'ACGF et c'est vraiment tant mieux. Bon, il faut mettre cela au conditionnel. Nous ne sommes jamais à l'abri d'une 3ème vague. Sur le principe, il semble que pour la plupart des degrés nous nous acheminions vers la finalisation des matchs du premier tour. Autrement dit, tous

les matchs en retard seront joués. Puis, sur cette base, deux poules par groupes de six équipes seront créées. Les six premières équipes du groupe joueront l'ascension tandis que, dans l'autre poule constituée des six dernières équipes, un mini championnat s'effectuerait pour lutter contre la relégation.

Comment voyez-vous l'avenir pour FCV, qui rappelons-le, est l'une des associations sportives les plus importantes du canton ?

L'avenir, c'est déjà de sortir de cette situation. En effet, tous les projets qui étaient en cours ont été stoppés net depuis une année. Il nous faut

maintenant reprendre le cours des choses et, avec le comité, distiller le même allant que nous avions avant la crise. Une fois la machine en route à nouveau, je n'ai pas de doutes que nous pourrions reprendre nos objectifs tels que nous les avions laissés sur le métier en février 2020.

Nos remerciements au président du Football Club Versoix d'avoir aimablement répondu à nos questions. Nous adressons au club nos souhaits de retour à la pratique de la passion footballistique dans les meilleurs délais.

Jacques Rochat

VERSOIX BASKET

CAMP DE PAQUES

Camp d'été 2021

Info: versoixathle@gmail.com et inscriptions sur le site du club: <http://versoixathle.ch>

Semaine 1:
5 juillet -
9 juillet

Semaine 2:
16 Août -
20 Août

Semaine 3:
23 Août -
27 Août



5 matinées 9h-12h

pour le prix de 150 CHF

Sur le stade de la Bécassière à Versoix

Ouvert aux enfants 8-12 ans (2009-2013)

Places limitées.



Ce camp s'adresse aux enfants de tous niveaux sans exception.

Le camp a lieu par n'importe quel temps.

Petits groupes.

Les groupes seront formés au début du camp et tiendront compte de l'âge et du niveau des participants.

Langue: les entraînements sont donnés en français.

Versoix-athlétisme

Interview d'un de nos entraîneurs



Afin de faire plus connaissance avec Walid Meliani, un des principaux entraîneurs du Versoix Athlétisme, voici un petit entretien qui a eu lieu récemment sur la piste d'athlétisme versoisienne entre deux entraîneurs.

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis algérien d'origine, j'ai 37 ans et deux jeunes enfants.

Quand et comment as-tu commencé l'athlétisme ?

C'était en 1996 dans ma ville natale, M'sila en Algérie, lors d'une course organisée par l'école. Après l'avoir

gagnée, le professeur de sport de l'école m'a encouragé à commencer l'athlétisme.

Jusqu'à quel niveau es-tu allé et quelle a été ta meilleure performance ?

Je suis parvenu jusqu'au niveau international; j'ai couru mon meilleur 800m en 2008, en 1'46"02. Je faisais partie comme athlète d'élite de l'équipe Nationale Algérienne.

J'ai participé aux championnats du monde U18-U20 et au championnat africain où j'ai obtenu une jolie 3ème place au 800m.

Je suis aussi arrivé trois fois 5ème aux Jeux Mondiaux Universitaires 2003/2005/2009.

Comment es-tu arrivé au Versoix Athlétisme ?

En arrivant en Suisse, j'ai cherché un club d'athlétisme pour enseigner et Versoix Athlétisme recrutait à ce moment-là. J'ai donc saisi l'opportunité et le club m'a engagé.

Qu'apprécies-tu dans le club ?

L'ambiance entre les membres est très agréable et le centre sportif en lui-même, qui est très beau.

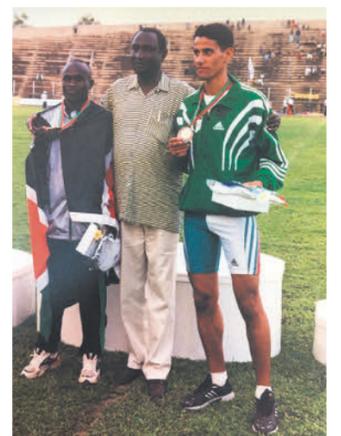
À combien de groupes enseignes-tu ?

J'enseigne actuellement à quatre groupes. C'est environ 60 enfants et 15 adultes. Certains groupes ont jusqu'à trois entraînements par semaine.

Quelles seraient tes envies futures concernant le club ?

Arriver à créer et à coacher des groupes compétitifs élites ou U20 et les amener au niveau européen, voire international, afin de remporter des titres importants pour Versoix, si possible en demi-fond.

Adrien



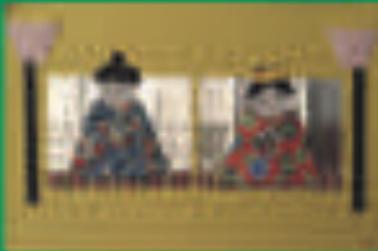
Des activités pour tous...

En présentiel ou en ligne.

Nos enseignants pour les plus de 20 ans ne manquent pas de créativité afin que leurs cours puissent continuer... que ce soit par Zoom, Skype, ou-ou par mail, maintes situations ont été mises en oeuvre pour maintenir les cours et le contact en attendant une éventuelle reprise en présentiel.

Pour les plus jeunes, le plupart de nos cours ont pu reprendre... à l'aise de la place dans certains cours pour le 3ème trimestre qui se termine en juin...

ORGANI



Week
17h00 à 19h00
pour enfants de 6 à 10 ans
à l'Oratoire des Collatines
du 6 au 10 mai 2021

EDUCATION

Mardi
10h00 à 11h00 ou 13h00 à 14h00
pour les élèves de 7 à 10 ans
à l'Oratoire des Collatines
du 14 avril au 30 juin 2021



ANCIENS



Week-end
Du 12 au 13 mai 2021
pour enfants d'âge scolaire au 1^{er} cycle
Oratoire des Collatines
du 6 au 10 mai 2021

Ecole & Quartier suit de très près l'évolution sanitaire et s'adapte à chaque nouvelle mesure afin de pouvoir vous proposer le plus grand nombre d'activités autorisées.

Sur www.aeq.ch, vous trouverez le calendrier qui vous fait savoir que les informations et les places disponibles pour le 3ème trimestre à venir.

AGENDA

Vacances scolaires
Fermeture du secrétariat du 1er au 11 avril 2021

Ecole & Quartier	Horaires	Contact
Oratoire des Collatines Avenue 3 ^e Hage 1101 Versoix	Du lundi au vendredi de 11h à 11h00	Tel. 025 368 24 41 info@aeq.ch

Suivez notre actualité sur Facebook & Instagram

Ecole & Quartier

Rue d'Enferbal 1001 1101
www.aeq.ch



LE PRINTEMPS FÊTE CINÉVERSOIX AVEC UNE BELLE FLORAISON DE FILMS

Quêtes

Le programme de l'été 2020 sera présenté dimanche 11 avril 2021 à 10h00 à l'Oratoire des Collatines. Où vous le trouverez ?

Les films de l'été 2020 sont des programmes et les programmes de films présentés sont présentés dans le cadre de l'été 2020. AVEC LES FILMS. Pour en savoir plus sur les programmes de l'été 2020, rendez-vous sur le site www.aeq.ch ou contactez-nous au 025 368 24 41. Les horaires de ces événements seront présentés au public avant le programme de l'été 2020. Pourquoi ne pas de venir découvrir ces films ?

Vous le programme de l'été 2020 ?

Mars 2021

Programme prévisionnel AVRIL 2021

Vendredi 16 avril 16:30

BONJOUR LE MONDE !

Vendredi 16 avril 20:30

ADIEU LES CONS

Vendredi 23 avril 20:30

UN DRYAN A TUNIS

Samedi 24 avril 20:30

1917

Dimanche 25 avril 10:30

BILLIE

Vendredi 30 avril 16:30

CALAMITY

Vendredi 30 avril 20:30

ANTOINETTE DANS LES CEVENNES

Infos de programme dans le prochain Versoix Digital
et sur le site www.aeq.ch

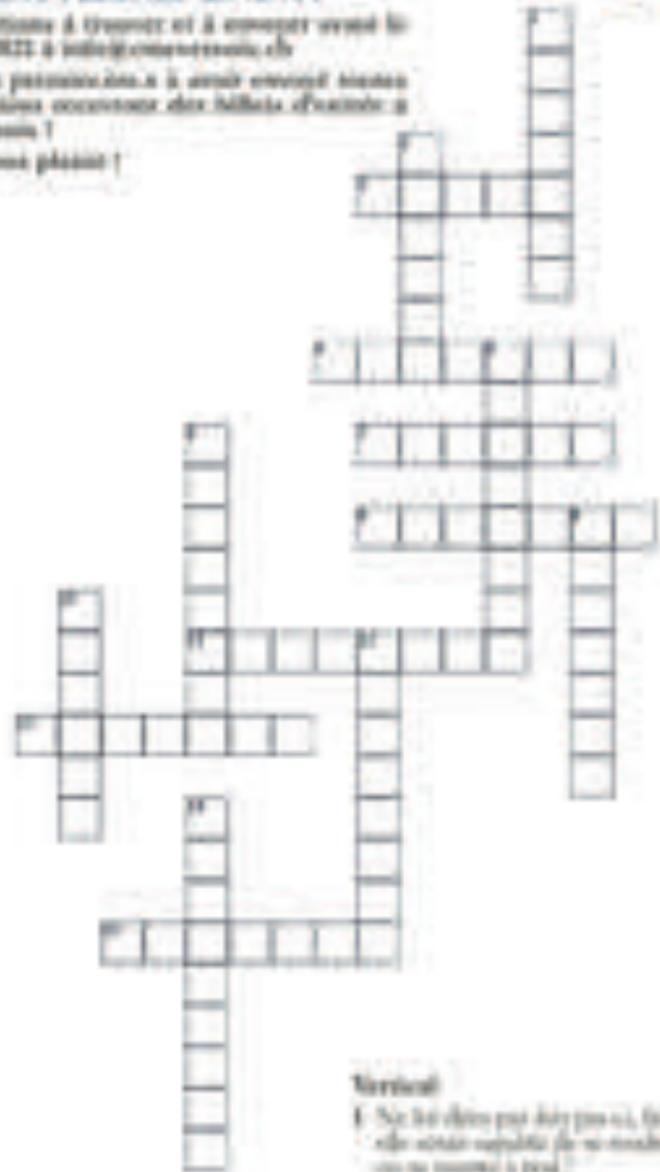


JEU MOTS FLÉCHÉS CINÉMA

11 définitions à trouver et à croquer avant le 11 avril 2021 à midi (heure suisse ch)

Les trois participants à avoir trouvé toutes les solutions recevront dix billets d'entrée à CinéVersoix !

Faites-vous plaisir !



Horizontal

1. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
2. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
3. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
4. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
5. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
6. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
7. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
8. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
9. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
10. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)
11. Quel est le nom de ce personnage de film ? (10 lettres)

Vertical

1. Ne lui dites pas de dire (pas si, pas pas si, elle sera capable de se rendre compte de ce qu'elle a fait)
2. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
3. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
4. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
5. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
6. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
7. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
8. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
9. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
10. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)
11. C'est le nom d'un personnage de film ? (10 lettres)

MES COUPS
DE CŒUR

AU BOLÉRO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce mois-ci, je vous invite à me suivre en visitant Versoix de deux façons différentes : en laissant vagabonder votre imagination et votre curiosité devant les peintures d'Emilienne Perriraz à la galerie du Bolero et en observant avec un oeil différent la Place de la Gare, si si, celle que nous voyons et/ou traversons peut-être tous les jours sans la regarder.

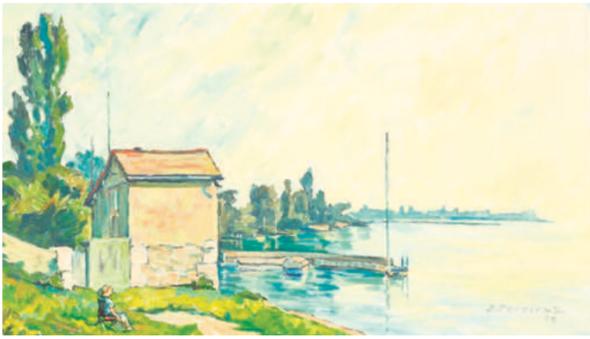
Émilienne Perriraz

La peinture en héritage
Du 2 mars au 30 mai 2021
Galerie du Boléro

Emilienne Perriraz était une artiste de Versoix, passionnée par Versoix, inspirée par Versoix. Elle a vécu dans notre ville pendant 68 ans, jusqu'à 2020, année où elle est décédée à 104 ans. Durant des décennies, elle a peint des lieux qui existent encore ou qui ont, depuis, disparu. La galerie du Bolero expose, jusqu'au 30 mai, soixante de ses peintures et dessins.

Nous avons la chance d'avoir les motifs peints par Emilienne Perriraz à portée de promenade.

Imaginez-vous, lors d'un moment de loisir, assis au bord du lac, ou vous promenant dans le vieux bourg, ou encore faisant un pique-nique dans les bois de Versoix. Vous laissez errer vos yeux. Ce que vous voyez vous inspire, vous l'enregistrez dans

Émilienne Perriraz :
la peinture en héritage

votre mémoire, ou prenez une photo, ou un croquis vite fait... Chacun de ces trois gestes porte votre touche personnelle. C'est vous qui contrôlez le spectacle: le travail de votre mémoire, l'encadrement de votre photo ou les traits de votre croquis. Emilienne peignait de cette manière.

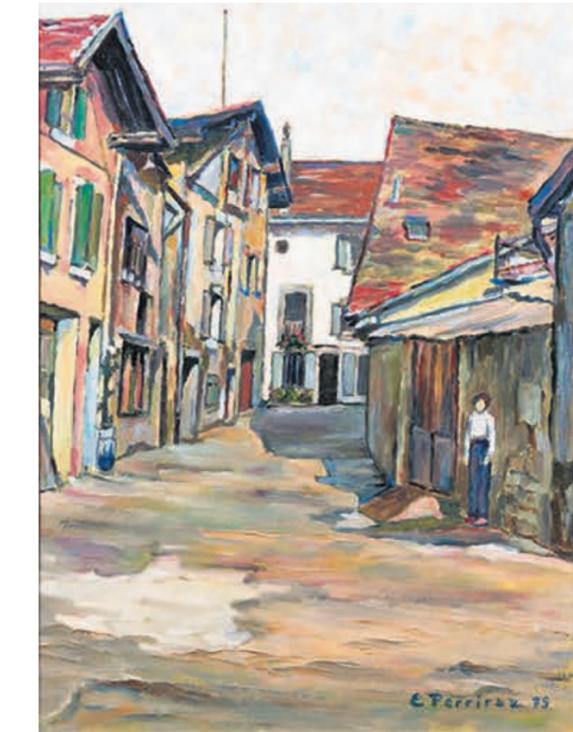
motif que vous ? Comment cette vue a éventuellement changé depuis qu'Emilienne l'a peinte ?

Nous avons la chance de pouvoir faire cet exercice plusieurs fois et admirer les oeuvres d'Emilienne Perriraz à la galerie du Boléro, puisque l'entrée est libre !

Lisa Widmer

Images :

Deux peintures d'Emilienne Perriraz exposées actuellement à la galerie du Boléro



Un peu d'histoire



L'agenda des événements est malheureusement vide, la pandémie impose, hélas, ses règles... Néanmoins, en l'absence d'événements organisés, je vous propose de (ré)découvrir la Gare de Versoix.

Dans le petit livre Les rues de Versoix, ré-édité en 2020 par l'APV (Association du Patrimoine de Versoix) avec le soutien de la Ville de Versoix, j'ai trouvé des noms de routes et chemins de notre commune avec des noms insolites.

Les explications fournies nous

« transportent » souvent à l'époque à laquelle ce nom évoquait effectivement un fait ou un commerce d'il y a parfois plusieurs centaines d'années à ce même endroit.

Par exemple, j'y ai trouvé "Place de la Gare".

Le livre de l'APV nous raconte que la gare a été mise en service le 18 juin 1858, «seulement» 69 ans après la Revolution Française! En 1858 aussi, Versoix était reliée à Genève par le tronçon ferroviaire Genève - Versoix de la ligne Lausanne Genève.

Le bâtiment voyageurs, celui

où aujourd'hui se trouve la petite Migros, fut reconstruit entre 1912 et 1914 dans le style architectural « Heimatstil », caractéristique du XIXe siècle animé d'un esprit patriotique villageois, hostile à la grande ville! Tant de générations prirent les ancêtres du Léman Express à cette gare de Versoix !

Je vous dit au revoir, au mois prochain. Prenez soin de vous, et espérons que les projets artistiques de ce printemps puissent avoir lieu.

Lisa Widmer

Cinq siècles d'accueil !

GENÈVE,
CINQ SIÈCLES
D'ACCUEIL

Auteur: Moreno Berva
janvier 2021

Derrière l'Histoire, quelle est l'histoire de celles et ceux qui ont fait Genève ?

D'où venaient-ils et qu'ont-ils fui ?

Quel souffle les a poussés jusqu'à Genève ?

Quelle force les y a retenus ?

Que nous racontent-ils de notre ville et quelle identité légèment-ils à celles et ceux qui s'y installent aujourd'hui ?

Genève, ville ouverte

Cet ouvrage se lit comme un roman. À travers plus d'une trentaine de portraits d'étrangères et d'étrangers qui ont lié leur destinée à celle de Genève, le livre met en exergue l'histoire personnelle et familiale d'individus pris dans les affres du déracinement, pour la plupart inconnus à leur arrivée et devenus illustres par leur contribution au développement de la Cité.

Depuis le 15e siècle, Genève n'a cessé d'accueillir des réfugiés. L'histoire de la ville est inextricablement liée au destin de ces femmes et de ces hommes qui ont quitté leur pays

et se sont intégrés dans la Cité en contribuant à son essor humain, social, économique, culturel et scientifique.

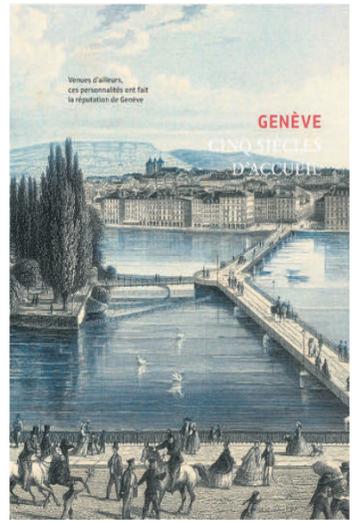
Nombre d'entre eux ont marqué la République au point que des rues et des places leur soient dédiées. Pour retracer cette histoire d'un accueil, inédit en Europe, le livre mobilise une documentation abondante, variée, et en grande partie tout aussi inédite.

Richement illustré, l'ouvrage révèle des images d'archives aussi exceptionnelles qu'émouvantes qui contribuent à faire vivre les personnalités et les événements qu'elles illustrent.

Récit de vies

La perspective historique du livre est à la fois large et intimiste. Elle embrasse tous les domaines constitutifs de l'histoire genevoise en s'attachant à la trajectoire personnelle d'hommes et de femmes qui, fuyant la tourmente des événements socio-politiques de leur temps, ont trouvé une terre d'accueil où poursuivre, ou reconstruire, leur destin.

Genève, cinq siècles d'accueil montre combien l'ouverture au monde est inscrite dans «l'esprit de Genève» et combien l'humanisme est un élément de son ADN.



En nous plongeant dans la mémoire de la ville et le souvenir de figures du passé, certaines devenues illustres, d'autres presque oubliées, le livre nous donne des pistes de réflexion pour mieux embrasser la réalité sociale et culturelle de Genève, aujourd'hui et demain.

Il offre un récit de vies qui constitue une ressource précieuse pour aider chaque concitoyen et concitoyenne à se repérer et s'inscrire dans une construction identitaire commune.

Prix de vente : 37.- Fr

En vente en Suisse et en France dans toutes les bonnes librairies

Informations :

<http://www.editionsnotari.ch>

Livre d'anniversaires des amoureux de
la musique

Pour chaque jour du mois d'avril, je vous ai concocté un caléidoscope d'artistes nés les jours d'avril, cela en attendant de pouvoir vous annoncer avec soulagement une éventuelle reprise des concerts classiques du dimanche et du Festival de Guitare à Versoix. Patience !

Avril

1. Ferruccio Busoni 1866 pianiste et compositeur italien
2. Leon Russell 1941 chanteur rock américain
3. Mario Castelnuovo-Tedesco 1895 compositeur italo-américain
4. "Muddy" Waters 1915 chanteur américain de blues et guitariste
5. Herbert von Karajan 1908 chef d'orchestre autrichien
6. André Previn 1929 compositeur et chef d'orchestre germano-américain
7. Billie Holiday 1915 chanteuse de jazz américaine

8. Jacques Brel 1929 chanteur belge-français
9. Antal Dorati 1906 compositeur et chef d'Orchestre hongrois-américain
10. Claude Bolling 1930 pianiste de jazz français
11. Alberto Ginastera compositeur argentin
12. Montserrat Caballé 1933 soprano espagnole
13. Margaret Price 1941 soprano anglaise
14. Julian Lloyd Webber 1951 violoncelliste britannique
15. Neville Marriner 1924 violoniste et chef d'orchestre anglais
16. Dennis Russell Davies 1944 chef d'orchestre américain
17. Artur Schnabel 1882 pianiste austro-américain
18. Franz von Suppé 1819 compositeur et chef d'orchestre autrichien
19. Murray Perahia 1947 pianiste américain
20. John Eliot Gardiner 1943 chef d'orchestre britannique
21. Bruno Maderna 1920

- compositeur et chef d'orchestre italo-germanique
22. Yehudi Menuhin 1916 violoniste américain
23. Sergueï Prokofiev 1891 compositeur et pianiste russe
24. Barbara Streisand 1942 actrice et chanteuse musique populaire américaine
25. Ella Fitzgerald 1918 chanteuse américaine de jazz et musique populaire
26. Joseph Fuchs 1900 violoniste américain
27. Judith Blegen 1941 soprano américaine
28. Hermann Suter 1870 compositeur et chef d'orchestre suisse
29. Zubin Mehta 1936 chef d'orchestre indien
30. Franz Lehár 1870 compositeur autrichien d'opérettes

Brigitte Siddiqui
photo BS



Musique en streaming pour adoucir le printemps

C'est le printemps et l'on rêverait de pouvoir se rendre au concert.

Les mesures ne le permettent toujours pas, aussi la Ville de Genève diffuse-t-elle gratuitement sur internet en streaming ceux qui avaient été programmés au Victoria Hall.

Ainsi, on pourra voir, écouter et même applaudir de chez soi, à 17h, les dimanches 25 avril "Ensemble Cantatio" et 9 mai l'Orchestre de la Suisse Romande.

Le lien est www.ville-ge/vh

Cette manière de partager la culture est inédite et permettra aux mélomanes de profiter de la musique, même si, bien sûr, être assis dans une salle avec du public en face des interprètes est bien plus agréable.

Randos dans la région

Deux randos sont prévues durant le mois d'avril. Elles auront lieu tout près de Versoix.

Le **mardi 13 avril**, on marchera en Terre-Sainte. Pour y participer, il faut contacter Jean-Paul Grosjean (022 776 72 14 ou jpbgrosjean@bluewin.ch).

Le **vendredi 23 avril**, ce sera dans la région de Genthod-Bellevue. Pour s'inscrire, il faut s'annoncer auprès de Georges Feyer (079 633 92 92 ou georges.feyer@gmail.com).

Il faut préciser que les mesures

sanitaires sont scrupuleusement respectées, donc les groupes ne dépassent jamais le nombre autorisé par le Conseil Fédéral, raison pour laquelle il est fortement recommandé de s'inscrire rapidement si l'on a envie de venir.

Informatique

Les ateliers auront lieu en vidéo-conférence les 14 et 28 avril de 16h à 17h (www.flotsbleus-versoix.ch pour plus d'infos).

Et si on partait en vacances?

Il est possible de participer à des séjours organisés par l'Hospice général à la Roseraie.

Les intéressés peuvent demander le programme à Brigitte et Jean-Paul Grosjean (022 776 72 14 ou jpbgrosjean@bluewin.ch).

Anne-Lise Berger-Bapst



8 rue de l'Industrie à Versoix
Tél : 022 755 21 85
Tél. Président : 022 776 72 14
Site : www.flotsbleus-versoix.ch

Conte pascal : Sieur Lapi, roi de Babylone



Dans le royaume de Nipaland, les communautés de Lapinoux se battaient depuis quelque temps. Faute de graines, d'herbe fraîche, de sable et de forêts, les populations se décimaient peu à peu. Une maladie sournoise empirait le problème.

Leurs chefs ne savaient comment s'y prendre pour calmer leur gente animale et trouver des zones meilleures, verdoyantes et abondantes. Plus cherchait-elle, plus elle se trouvait face à des terres arides ! Aller vers le nord, ce n'était guère encourageant, aller vers le sud, on s'engouffrait vers une drôle d'aventure. Que de questions pour tous ces Lapinoux en déshérence !

Réunions sur réunions, décisions sur décisions souvent controversées, abandon de beaucoup, chacun se décidant de vivre son indépendance comme bon lui semblait, même si leurs espoirs seraient décevants.

Leur chef suprême Théolapi décida après une énième confrontation, de rassembler ceux qui restaient, les plus valides, et de partir en exil vers des terres plus paradisiaques. Où aller ? Il étudia, un peu, les cartes mises à sa disposition aussi rudimentaires qu'elles paraissaient, et s'imagina une contrée riche de jardins, de prés verts, d'herbe fraîche délicate en saveur, régénératrice et certainement très paisible, ensoleillée, exempte de maladies. Les rêves n'ont jamais tué quiconque, et notre chef Théolapi en connaissait un large rayon dans ce domaine.

Avait-il entendu parler des cloches de Rome et des œufs de Pâques ? Que nenni ! Ces histoires d'Occidentaux ne l'effleuraient même pas. Lui, son job, c'était courir l'aventure. Donc son voyage serait vers le Sud. Il prit avec sa garde rapprochée, les derniers survivants de son

royaume, et partit vers une direction inconnue. La mer, les grands fleuves, les riches contrées ! Solide comme un roc, il ne se soucia guère de ceux qui ne supporteraient pas le long parcours à effectuer. Arrivés au but, on verra bien qui restera.

Par un beau matin ensoleillé, la petite troupe encouragée par leur maître, s'en alla presque au galop pour parcourir un tiers du voyage. Quelques arrêts ici ou là pour se désaltérer, reprendre souffle, grignoter des brins d'herbe sur le bord du chemin et repartir de plus belle vers le but pressenti. La rude épreuve du parcours, bon gré, mal gré fit quelques victimes. Théolapi, genre bien têtue, ne démordait pas. Un sixième sens lui indiquait probablement le chemin. Le deuxième tiers terminé, il s'enquit cette fois-ci de la bonne direction. Les souvenirs d'une contrée fertile, lus quelque part, lui revenaient à l'esprit. Là-bas, vers l'Euphrate, il trouverait de magnifiques jardins, des prés, des graines, des fleurs, de la nourriture en abondance, des forêts, du sable, de la bonne terre et tant de savoureuses choses. Sa troupe se réduisait à une dizaine de Lapinoux, encore assez dynamiques. Il ne fallait surtout pas se décourager ni abandonner, quels que soient les aléas de cette fin de voyage un peu chaotique. L'air semblait plus pur, le soleil toujours aussi rayonnant et chaud, et l'horizon toujours plus captivant, car

là-bas, au loin, on distinguait quelques forêts. On se dirigeait donc sur la juste voie. Nos chers lapins se hâtaient, appréciant déjà leur flamboyante arrivée. Mais dans le bleu du ciel les colombes et les mouettes piaillant de leurs cris un peu grinçants annonçaient quand même une contrée agréable. Le terme de ce long voyage arrivait à sa fin.

Quelle ne fut par leur surprise, de voir de magnifiques terrasses emplies de verdure, des jardins de plantes, de légumes, de fruits de toutes sortes, des champs de céréales, des carrés de forêts et du sable fin sur les plages alentour ! Voilà un endroit digne du paradis terrestre. Où sont donc les habitants ? Apparemment, il n'existait personne.

Notre Sieur Théolapi décida qu'il établirait là son fief et son futur royaume. Il trouva un coin bien tranquille, ombragé, y construisit son palais avec l'aide de ses derniers congénères et, lors d'une cérémonie époustouflante, s'attribua le titre de Lapi 1er, roi de Babylone, parce qu'il se trouvait au milieu des grands jardins de cette ville riche et imposante au bord du fleuve légendaire l'Euphrate.

Les Lapinoux heureux se développèrent, rendant ce royaume en paix pendant bien des décennies, ajoutant dans leur terrier quelques œufs de Pâques.

Joyeuses fêtes pascales.

Lucette Robyr

PUBLICITE

Azur
AZUR PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE
Gardien de vos volontés depuis 2002

Et vous ? Vous l'imaginez comment votre dernier voyage ?

Contactez-nous gratuitement et sans engagement

Tél. 022 342 66 22
azur-prevoyance.ch

Je désire recevoir une documentation gratuite sur vos contrats de prévoyance
 Veuillez me contacter pour une étude personnalisée, sans engagement de ma part, de ma prévoyance funéraire.

Nom : Prénom :
Adresse :
N° postal : Lieu :
Téléphone :

Merci de retourner ce coupon à : Azur Prévoyance Funéraire SA
79, route de Saint-Georges - 1213 Petit-Lancy - Tél. 022 342 66 22

Vous souhaitez réagir à un article du Versoix-Région ?



Facile, y a qu'à aller sur notre site internet et s'exprimer au bas de la page de l'article en question.
Notre site : www.versoix-region.ch

Ou alors adresser un mail à notre adresse: info@versoix-region.ch
Nous publierons les avis les plus intéressants.

Vous êtes allergiques à internet !
Envoyez-nous un bon vieux courrier à l'adresse suivante : **Versoix-Région**
Case postale 515 1290 Versoix
Au plaisir de vous lire,

La rédaction

Conviviale activité de débroussaillage de la Bécassine!

Depuis bientôt 10 ans, le collectif de la Bécassine se munit de sécateurs, bêches et râteaux pour ce moment de retroussage de manches afin de déterrer épineux et autres ronces et, d'un même élan, déloger canettes vides et autres détritiques accumulés avec l'hiver.

Nous proposons à ceux à qui le bon air manque de nous y rejoindre dès 10h le dimanche 11 avril en espérant que le temps soit clément !

Prenez vos outils, vos gants bien épais et pour ceux qui n'en ont pas, on aura du surplus !

Et si le cœur vous en dit, apportez votre picnic pour finir avec une note récréative qui fera du bien en ces temps d'isolement ! Nous respecterons nos distances pour que la vilaine bestiole ne saute pas de l'un à l'autre...

Chaque année, des milliers de personnes profitent de cette belle grève publique. Un potager est rené de l'ancien sis à l'entrée du parc, que vous pourrez visiter à cette occasion et qui sait, venir nous y donner un coup de main de temps en temps aussi ?

Soutenez notre action en y participant!

Le Collectif de la Bécassine

Gagnez 50 francs à notre concours !

Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante.

Mais qui est-ce ?

Un indice : Nouvelle recrue de l'équipe du journal, il aime la rubrique sportive.

Vous voyez de qui il s'agit ?

Alors, remplissez le coupon-réponse et collez-le sur une simple carte postale que vous adressez à :

Versoix-Région
Case postale 515 - 1290 Versoix
Avant le 15 du mois

WHO'S WHO ?



----- Coupon - réponse 307 -----

Ma réponse :
.....
.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom
Prénom
Adresse

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.

PUBLICITE

PERMANENCE JURIDIQUE DE VERSOIX

Picot & Associés organise, tous les mardis et jeudis soirs (entre 17h et 20h), une permanence destinée au plus grand nombre (CHF 40.- pour un entretien approfondi d'environ 30 minutes avec l'un des associés de l'Etude).

PICOT & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Genève
100, route de Suisse - 1290 Versoix
Tél: +41 22 318 56 56 - Fax: +41 22 318 56 50
www.psea.ch